

État quantitatif de la ressource en eau en région Centre-Val de Loire – mars 2026

Le déficit de pluviométrie généralisé sur la région Centre-Val de Loire au mois de mars, a conduit à des cumuls mensuels de pluie bien en dessous des valeurs moyennes. La conséquence en a été l'assèchement des sols superficiels stoppant l'infiltration efficace vers les nappes et la diminution globale des débits des cours d'eau. Plus de 80 % de ces derniers affichent aujourd'hui des écoulements sous la moyenne de saison. Plus de 60 % des piézomètres affichent des niveaux de saison ou supérieurs. La situation des nappes du Jurassique avec des taux de remplissage de saison ou plus élevés et malgré une tendance majoritaire à la baisse des niveaux demeure favorable. Celle de la nappe du Cénomaniens dont les niveaux sont pour près des deux-tiers des ouvrages sous les moyennes du mois est plus délicate. Enfin, celles des nappes de la Craie et des Calcaires de Beauce, avec plus des trois-quarts des stations affichant des niveaux de saison ou plus élevés, sont plus confortables.

Pluviométrie et état des sols : le mois de mars 2026 avec un nombre réduit de jours de pluie et des précipitations faibles ressort comme un mois plutôt sec. Le cumul mensuel régional bien en dessous de la normale s'élève à 39 mm soit un déficit moyen de 26 %. Les quantités mensuelles varient de 25 mm à Lorris (45) à 59 mm à Melleroy (45). Localement, des cumuls peuvent être proches de la normale ou supérieurs, comme en Beauce, cependant le manque de pluie touche l'ensemble du territoire régional, notamment, dans l'Indre et le Berry et sur la façade ouest. Les cumuls mensuels départementaux sont tous sous les valeurs de saison avec des déficits allant de -18 % dans le Loiret à -35 % en Eure-et-Loir. Ce contexte pluviométrique a conduit à l'assèchement des sols superficiels et a entraîné l'arrêt de l'infiltration efficace contribuant à la recharge des nappes.

Écoulements des rivières : dans un contexte de décrue et de déficit pluviométrique étendus à la plus grande partie de la région, le débit des rivières a chuté en mars. La plupart des stations (81 %) affichent aujourd'hui des écoulements sous la moyenne de saison. Toutefois un peu plus des deux tiers enregistrent des débits qui restent proches de la normale. Près d'un quart des stations connaissent des débits moyens mensuels bas, c'est le cas de celles de l'amont du Cher, de la Creuse, de l'Indre, du Loir et de l'Eure. Quelques affluents des axes principaux maintiennent des débits élevés (les Mauves, la Vauvise, la Trégonce, l'Ouatier). La Loire et l'Allier présentent un écoulement déficitaire d'au moins 20 % avant leur confluence.

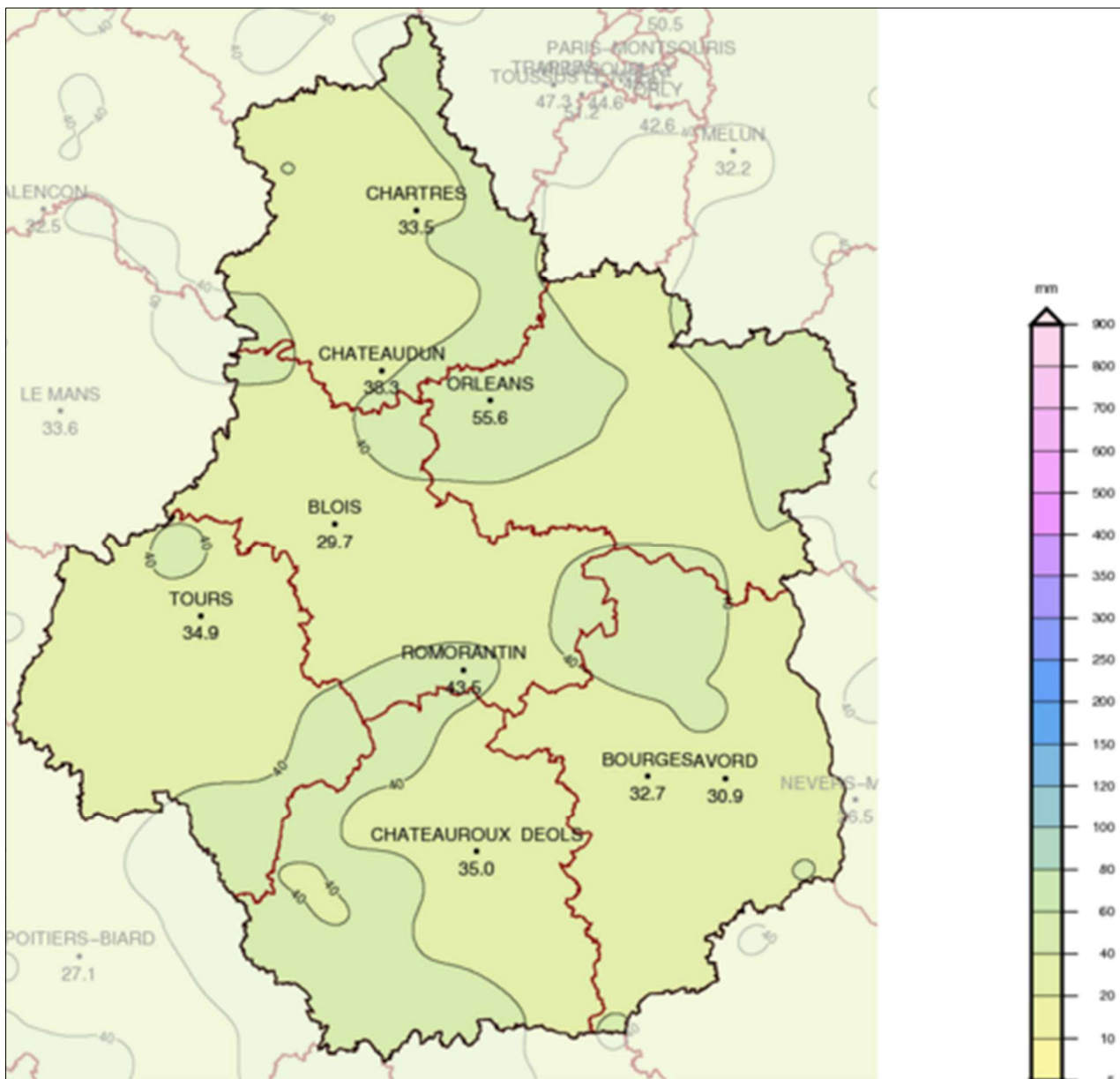
Pour la majorité des cours d'eau, les débits minimums du mois restent élevés pour la saison, soutenus par la situation hydrologique et hydrogéologique du mois dernier. Cependant les premières situations de sécheresse hydrologiques apparaissent à l'amont du Cher, de la Creuse, sur les affluents amont du Loir ainsi que sur l'Allier. Des situations très humides perdurent comme sur la Grande Sauldre, l'Ouatier ou les Mauves de Meung-sur-Loire.

Niveaux des nappes : en mars, la vidange des nappes a commencé pour certaines d'entre elles. En effet, la majorité des ouvrages (53 %) affichent une baisse de leur cote contre 41 % qui sont haussiers et 5 % qui sont stables. Cet abaissement des niveaux intéresse principalement les stations des nappes du Jurassique (89 %), en lien avec les forts déficits pluviométriques de mars qui affectent les secteurs concernés, et, secondairement celles de la nappe du Cénomaniens (53 %). Le nombre de stations avec un niveau de saison ou supérieur a diminué en comparaison du mois précédent et l'on en compte aujourd'hui environ 63 %. Les cotes moyennes à élevées impliquent 41 % des ouvrages et relèvent des nappes de la Craie, des Calcaires captifs de Beauce et du Jurassique. 21 stations affichent des niveaux sous la quinquennale sèche, soit 14 % des ouvrages. Elles concernent essentiellement la nappe du Cénomaniens. La situation reste favorable pour les nappes des Calcaires de Beauce, de la Craie et du Jurassique avec des niveaux de saison ou supérieurs pour une majorité des stations (respectivement 86 %, 78 % et 62 %). La situation de la nappe du Cénomaniens est la moins favorable avec 76 % des stations sous la moyenne de saison.

Le bilan météorologique de mars 2026

Mars avec des conditions anticycloniques dominantes apparaît comme un mois assez sec pour la région Centre-Val de Loire. Les passages perturbés en début de deuxième décennie et en fin de mois n'apportent que des pluies modérées et les cumuls journaliers les plus élevés relèvent des 11, 13 et 27 mars. Ainsi, le 13, il est enregistré les maximums de 29 mm à Orléans, 22 mm à Romorantin, 20 mm à Châteauroux et Amilly mais seulement 13 mm à Blois et 14 mm à Tours. Le nombre de jours de pluie significative (>1mm) est le plus souvent inférieur à la normale, il varie de 4 à Avord et Châteauroux à 7 à Orléans et 9 à Amilly. Localement, les cumuls mensuels varient de 25 mm à Lorris (45) à 52 mm à Aubigny-sur-Nère (18) et jusqu'à 59 mm à Melleroy (45). Les déficits sont importants sur la plus grande partie du territoire régional, ils dépassent -30 % sur la majeure partie du Cher et de l'Indre et jusqu'à -40 % sur une partie du Sancerrois et du Berry. Sur l'ensemble de la région, il est recueilli en moyenne 39 mm pour une normale de 52,4 mm soit un déficit moyen de -26 %.

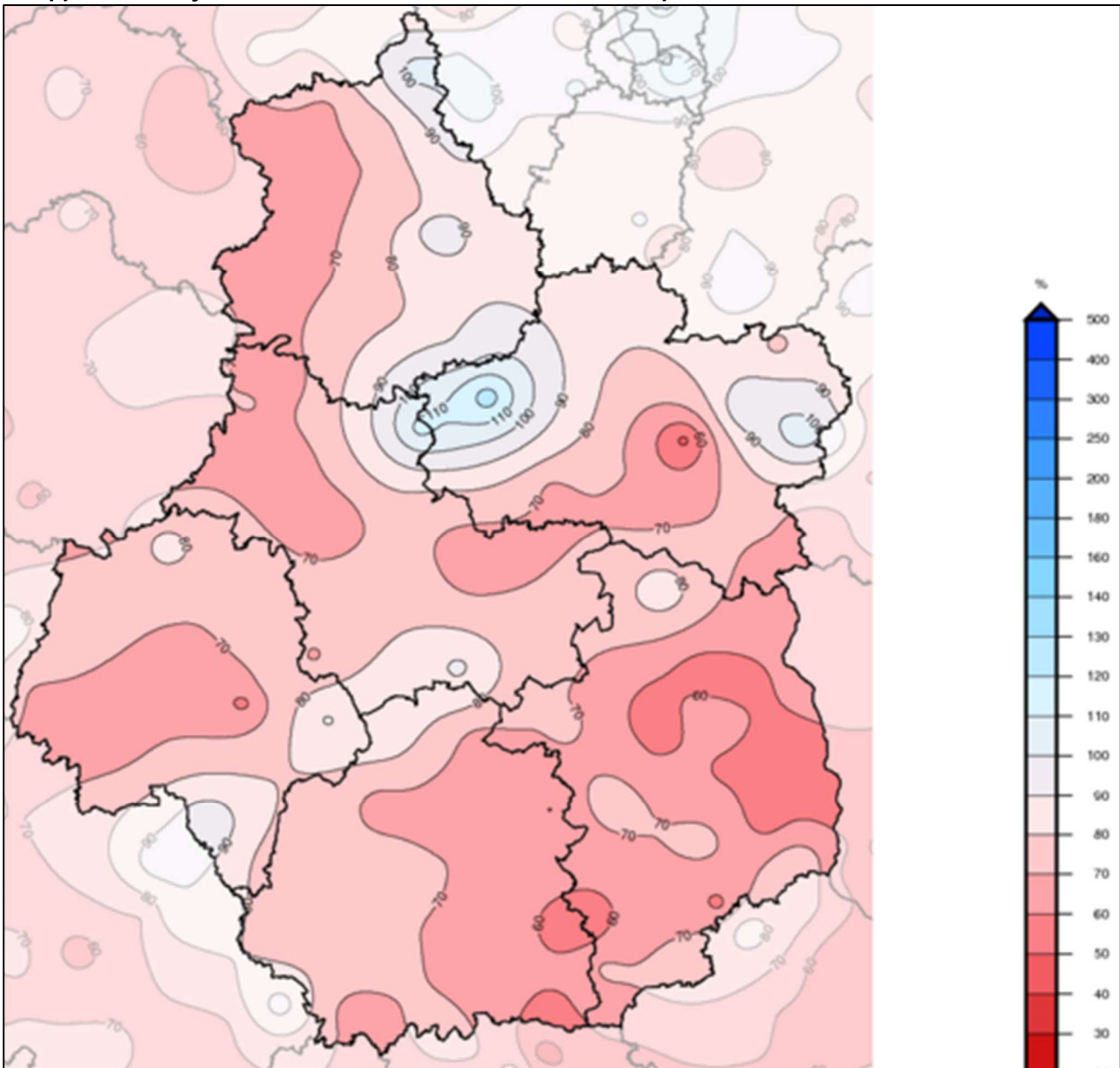
Cumul mensuel des précipitations pour la région Centre-Val de Loire en mars 2026 - Météo-France



Les cumuls mensuels agrégés des départements de la région Centre-Val de Loire, en mars, sont tous en deçà des normales de saison. Le Cher a reçu en moyenne 37 mm pour une normale de 56,6 mm soit un déficit de 35 %. En Eure-et-Loir, le cumul mensuel de 38 mm s'écarte de la normale (47,8 mm) de -21 %. Dans l'Indre, les 41 mm cumulés en moyenne marquent un déficit de -26 % vis-à-vis de la normale (55,9 mm). En Indre-et-Loire, le cumul moyen s'établit à 38 mm pour une normale à 50,8 mm soit un manque de -26 %. La lame d'eau moyenne de 38 mm en Loir-et-Cher vaut 74 % de la normale (51,4 mm). Dans le Loiret, le cumul moyen mensuel atteint 41 mm soit une valeur de -18 % en dessous de la normale (50,4 mm).

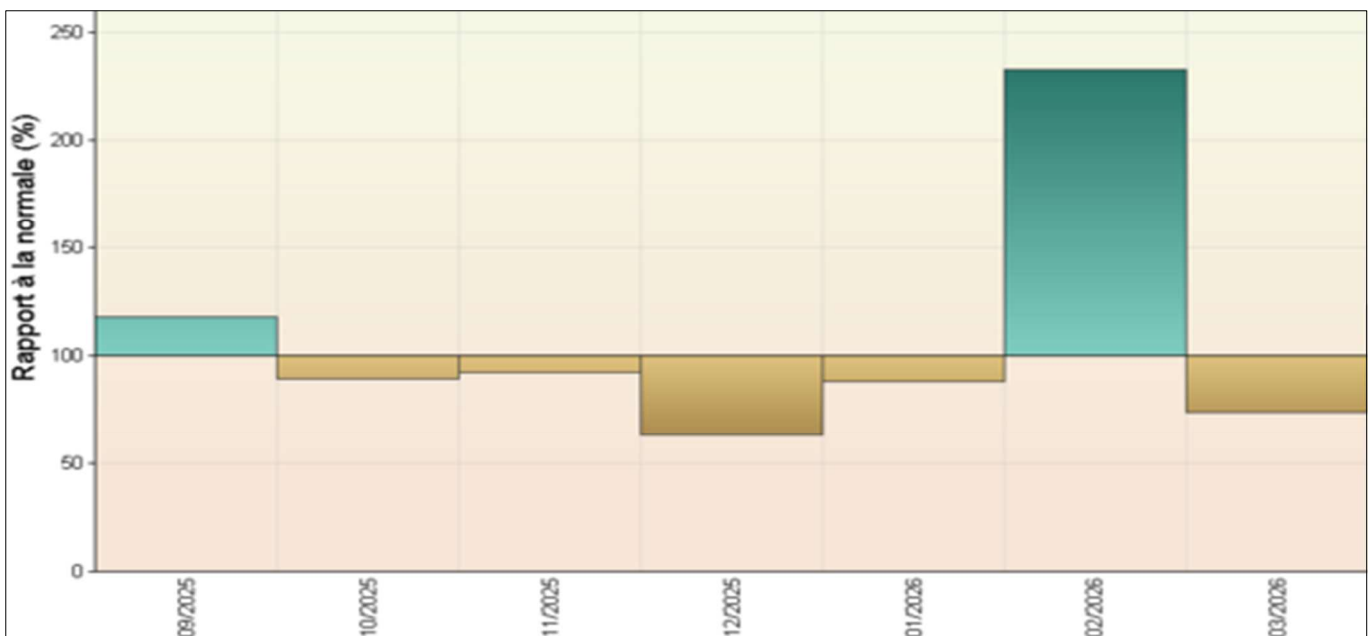
La carte ci-dessous du rapport à la moyenne mensuelle de référence des cumuls de pluie de mars est indicatrice de déficits locaux qui sont importants, de -40 % sur le Berry et dans le centre du Loiret atteignant -50 % dans le secteur de Lorris, de -30 % sur l'ouest de l'Eure-et-Loir, le centre de la Touraine et le Boischaud (36 et 18). Elle montre des cumuls proches de la normale en Puisaye Loirétaine voire un peu supérieur à celle-ci dans l'ouest du Loiret et sur la Beauce.

Rapport à la moyenne mensuelle 1991-2020 des cumuls de pluie de mars 2026 - Météo-France

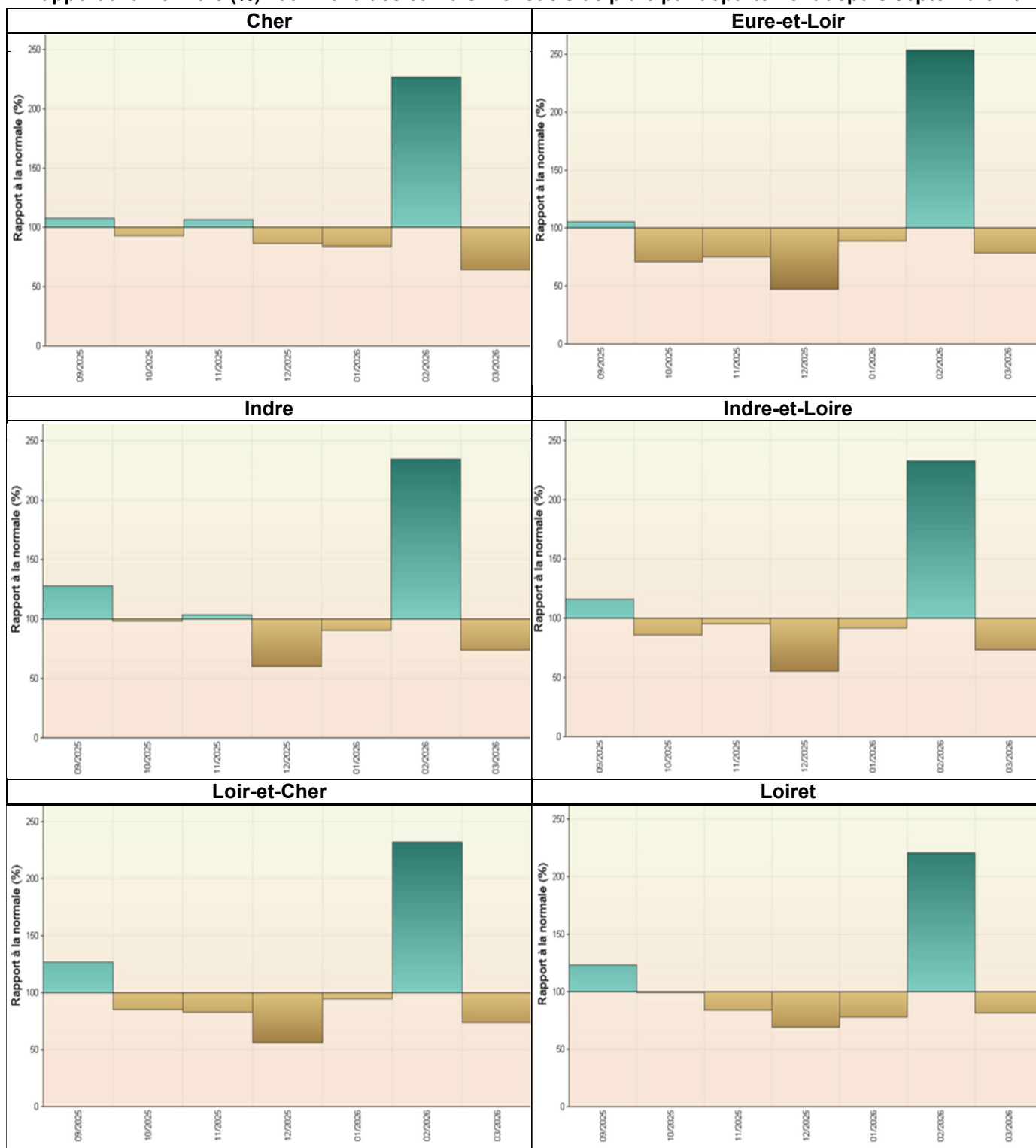


Les graphiques ci-après indiquent le rapport des cumuls mensuels régional et départementaux de précipitations depuis le 1er septembre 2025 (début de l'année hydrologique) à la moyenne de référence de la période 1991-2020. Ils traduisent ainsi les déficits et excédents enregistrés mois par mois.

Rapport à la normale (%) des cumuls mensuels de la région Centre-Val de Loire depuis septembre 2025 (MF)



Rapport à la normale (%) 1991-2020 des cumuls mensuels de pluie par département depuis septembre 2025



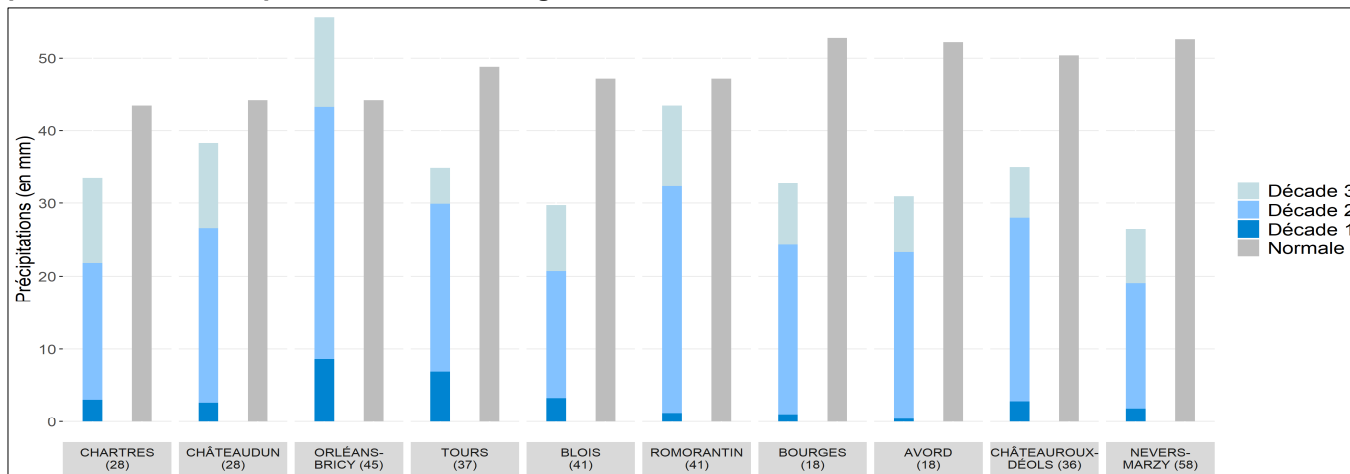
Source : Météo-France

Le graphique ci-après présente, à titre comparatif, les cumuls mensuels de précipitation recueillis aux principales stations de la région pour le mois écoulé ainsi que leurs rapports aux normales de mars. Il indique que les précipitations enregistrées ont été plus abondantes en seconde décennie, notamment les 11 et 13 mars. Il renseigne quant aux quantités de pluie réduites, en première décennie du mois avec une absence de pluie significative à Blois, Romorantin, Bourges et, Avord. Il signale enfin l'excédent notable enregistré à la station d'Orléans.

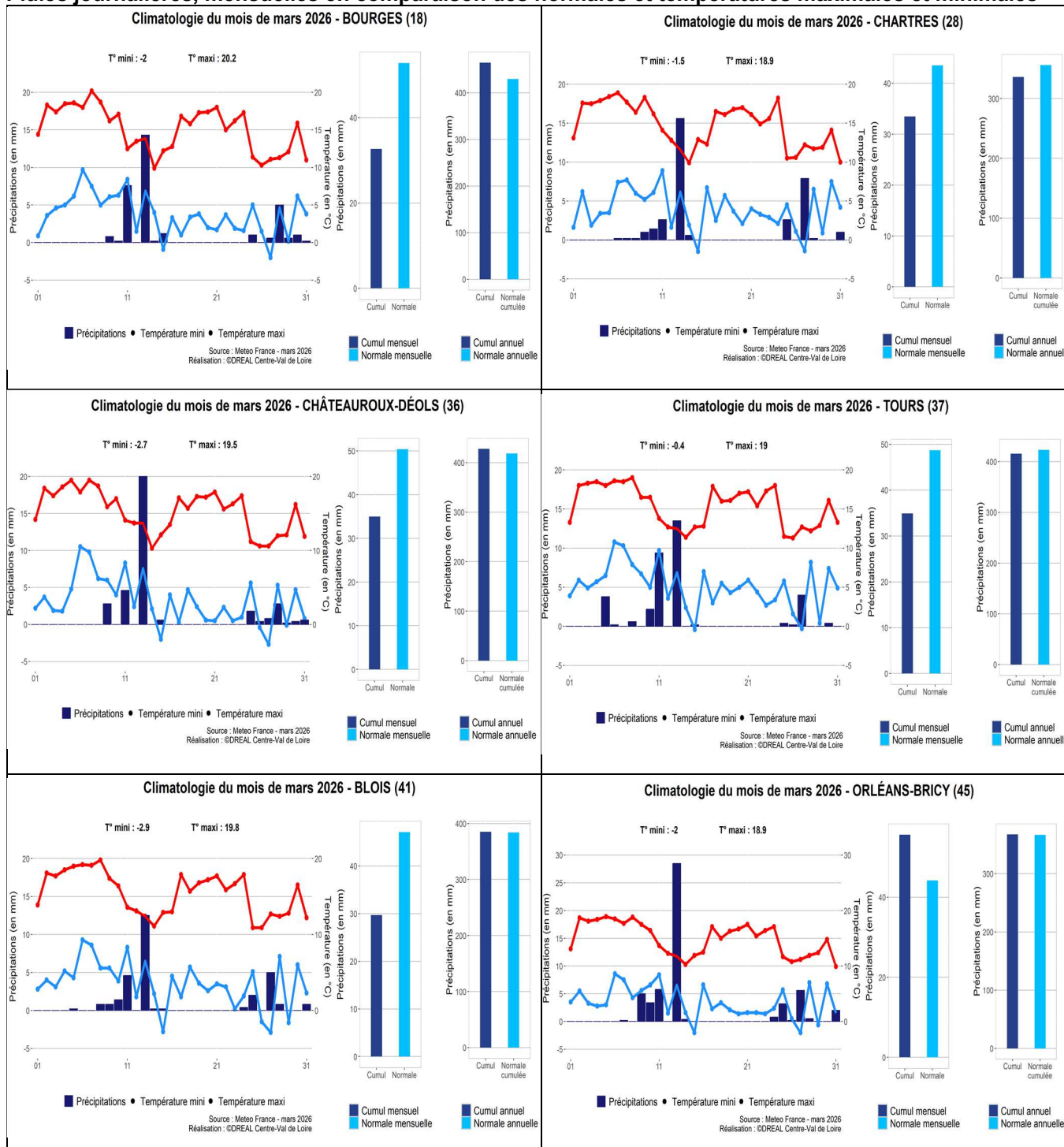
Figurent également les graphiques relatifs aux pluies journalières et mensuelles en comparaison des normales ainsi que les températures maximales et minimales quotidiennes pour six stations de la région.

Les cumuls mensuels de pluie recueillis en mars aux principales stations de la région varient de 30 mm (Blois) à près de 56 mm (Orléans). À l'exception des cumuls qui excèdent la normale à Orléans (+26 %) ou qui en sont proches comme à Romorantin (-8 % avec 43 mm) ; les quantités de pluie recueillies en mars dans les autres stations sont en deçà. Ainsi les déficits atteignent -13 % à Châteaudun (38 mm), -23 % à Chartres (33 mm), -28 % à Tours (35 mm), -31 % à Châteauroux (35 mm), -37 % à Blois (30 mm), -38 % à Bourges (33 mm) et -41 % à Avord (31 mm). Si les cumuls depuis le début de l'année hydrologique sont tous normaux ou proches des moyennes de mars, ils s'en éloignent un peu à Chartres (-6%), Bourges (+8 %), Avord (+9 %) et à Romorantin (+10 %).

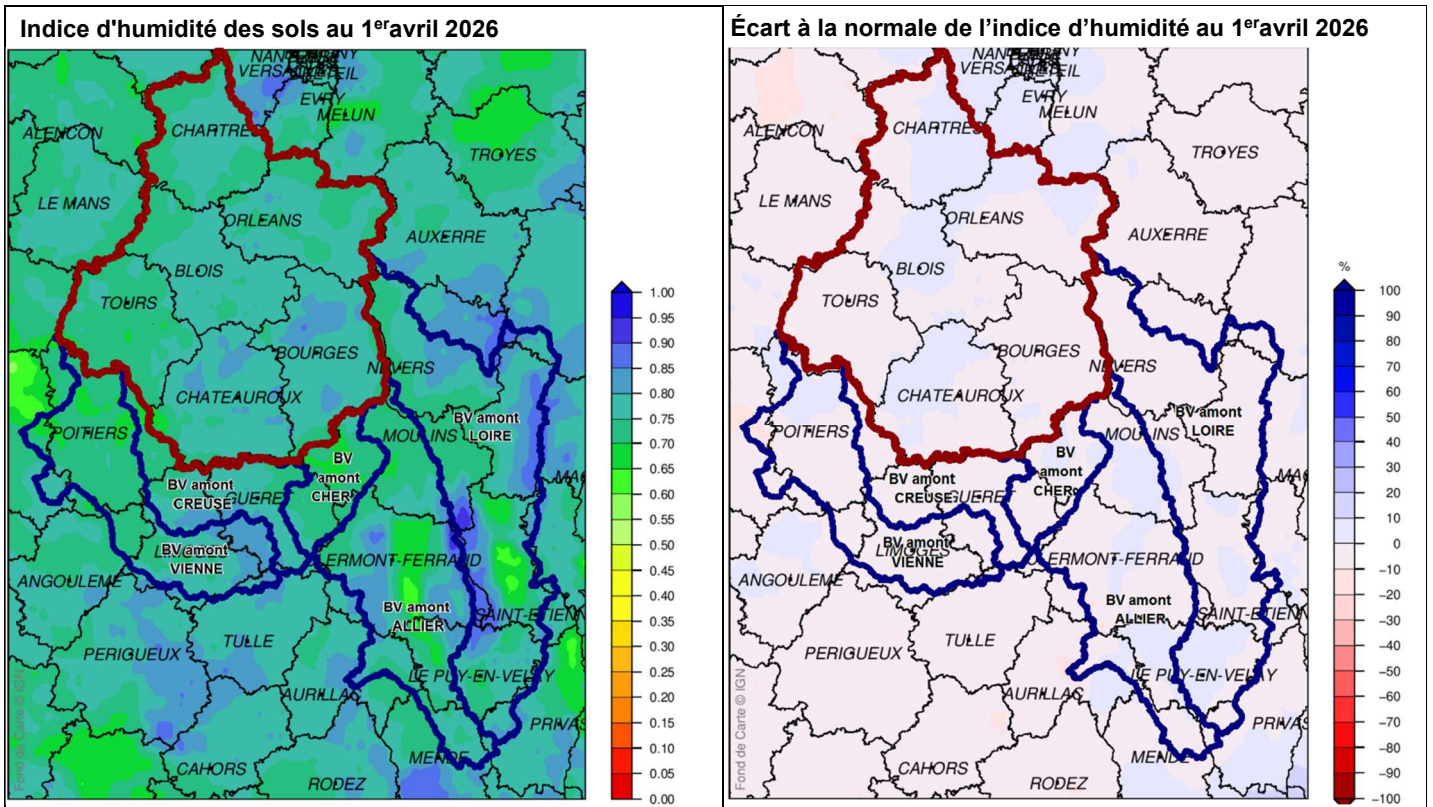
Précipitations mensuelles de mars 2026 regroupées par décade, et, comparaison aux normales du mois pour des stations représentatives de la région Centre-Val de Loire



Pluies journalières, mensuelles en comparaison des normales et températures maximales et minimales



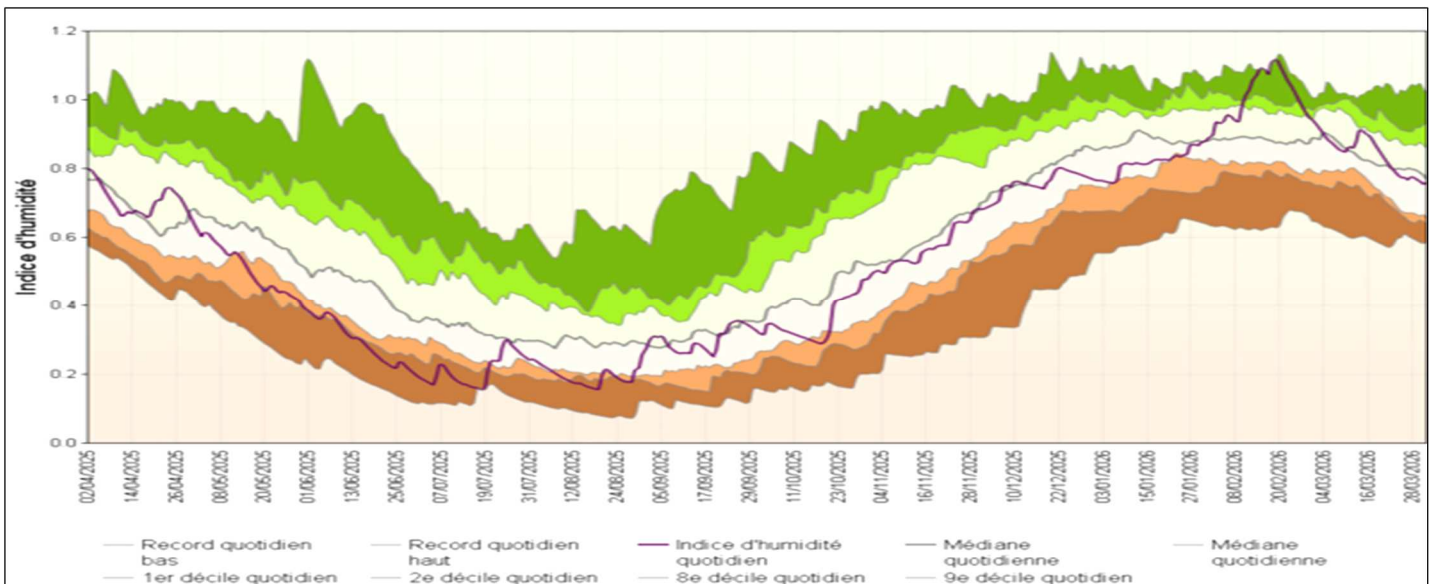
État d'humidité des sols



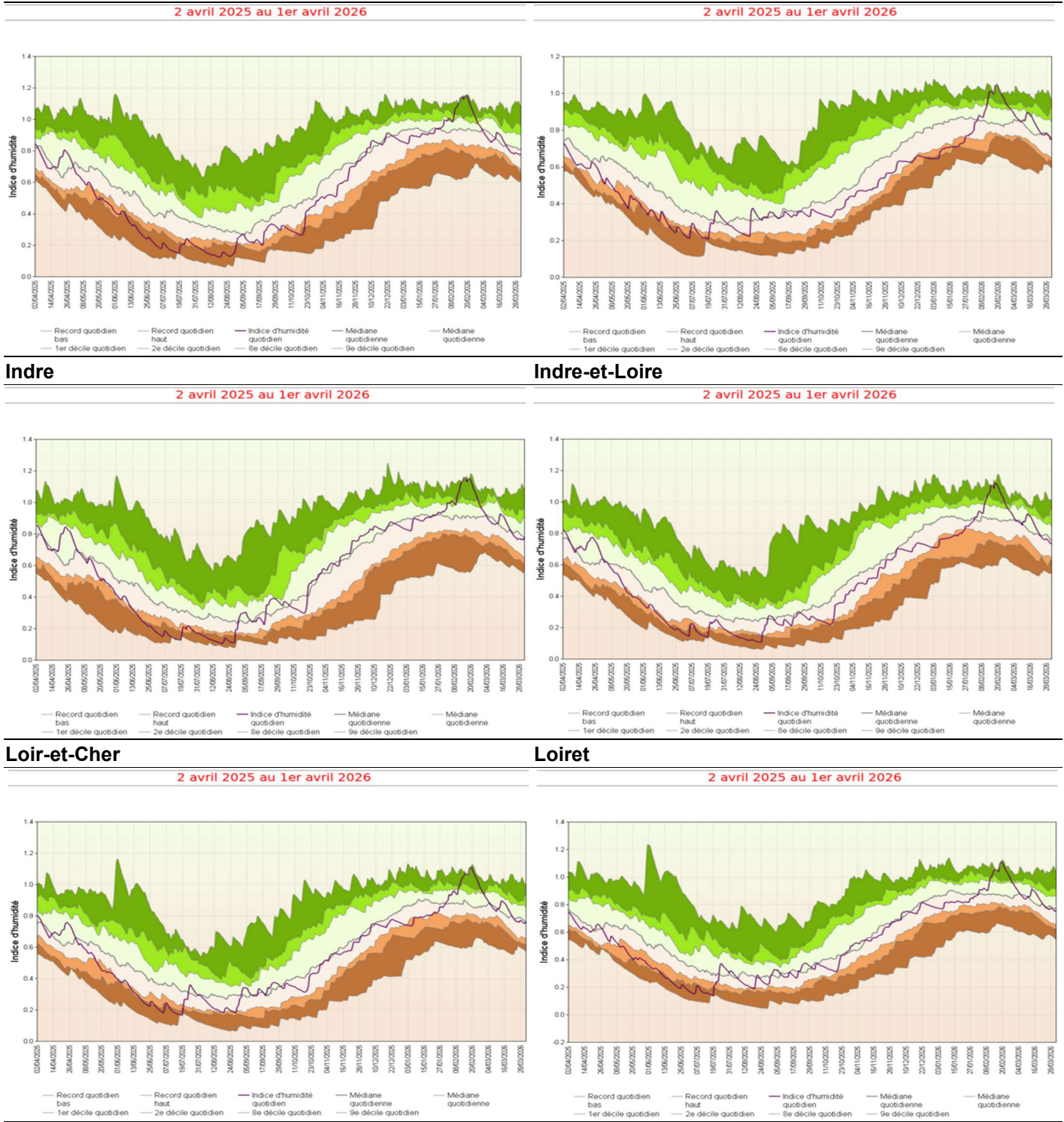
Au cours du mois de mars, les sols superficiels se sont asséchés sur l'ensemble du bassin Loire amont. En Centre-Val de Loire, les valeurs d'indices d'humidité des sols varient de 0,65 dans le centre de la Touraine où l'on rencontre ponctuellement les sols les moins humides à 0,85/09, notamment, dans le nord de l'Indre et du Cher. L'humidité des sols de la région Centre-Val de Loire est globalement proche de la normale. Ils sont un peu plus humides que de saison (+10 %) dans l'est de l'Eure-et-Loir, dans le centre du Loir-et-Cher, dans l'ouest de l'Indre-et-Loire et dans le nord du Loiret. Ils sont un peu en deçà des normales (jusqu'à -10 %) sur le reste de la région soit sur les deux tiers restants de son territoire.

Évolution de l'indice régional d'humidité - région Centre val de Loire

L'indice régional d'humidité des sols (graphique de droite), partant début mars du niveau du 8^e décile quotidien et d'une valeur de 0,95 (soit des conditions de sol superficiel proches de la saturation), a décliné en première décennie du mois en raison des faibles pluies de la période, passant ainsi sous la médiane avant de remonter à la hauteur du 8^e décile avec les pluies importantes du 13 mars. Les faibles quantités de pluies à partir de la mi-mars n'ont pas permis le maintien de l'indice qui repasse sous la médiane en dernière décennie pour aboutir en fin de mois à une valeur d'indice de 0,75, proche de la normale du mois soit des sols, en moyenne assez humides.



Évolution annuelle de l'indice d'humidité des sols par département de la région Centre-Val de Loire



Les indices départementaux d'humidité des sols montrent tous au cours de mars une baisse de leur valeur. Celui du Cher voit l'indice, situé en début de mois entre la médiane et le 8^e décile, baisser en première décennie et passer sous la médiane pour remonter au-dessus de celle-ci avec les pluies des 11 et 13 mars. La deuxième partie du mois voit l'indice décroître et positionner à une valeur de 0,75 entre le 2^e décile et la médiane du moment indiquant des sols plus secs que la normale. L'indice eurélien d'humidité positionné en début de mois à une valeur de 0,9 entre les courbes du 8^e et du 9^e décile décroît la première partie du mois jusqu'à la médiane avant de remonter à la hauteur du 8^e décile avec les pluies du début de la deuxième décennie pour baisser à nouveau et épouser la courbe de la médiane jusqu'à la fin du mois. Les indices d'humidité des sols de l'Indre, de l'Indre-et-Loire du Loir-et-Cher et du Loiret, d'évolutions similaires sont au 1^{er} mars, proches du 8^e décile. Ils sont à la baisse en première décennie, passant sous la médiane avant d'être haussiers avec les pluies du 11 et 13 jusqu'à des valeurs proches du 8^e décile. En fin de deuxième décennie, ils franchissent à la baisse la médiane et adoptent, en troisième décennie, une baisse parallèle à cette dernière (37,41,45) ou se stabilisent (36) pour se positionner en fin de mois juste sous la médiane (45, 37) ou à la hauteur de celle-ci (36, 41) à une valeur d'indice proche de 0,75.

Infiltration efficace

Le tableau ci-dessous indique la part des pluies disponible pour l'infiltration et la recharge des nappes pour sept stations de la région. Pour mars, l'état modélisé des réserves d'eau du sol superficielles et profondes (réserve utile) à partir du modèle Agronoé de Météo France, montre que les conditions n'ont pas été réunies pour permettre une infiltration efficace. Si les réserves profondes du sol sont encore saturées ou proches de l'être ce n'est pas le cas des réserves superficielles qui se sont partout asséchées ce mois, aussi la contribution à l'infiltration a été nulle pour toutes les stations suivies. Aujourd'hui les cumulés depuis septembre 2025 sont supérieurs à la normale à Blois (+7 %), Chartres (+10 %), Bourges (+19 %) et Châteaudun (+27 %). Ils sont sous les valeurs de saison avec des déficits de -6 % à Châteauroux, de -15 % à Orléans et de -16 % à Tours %. Il faut toutefois considérer que ces valeurs modélisées ne sont qu'une approximation des réserves utiles réelles des sols et des surplus disponibles.

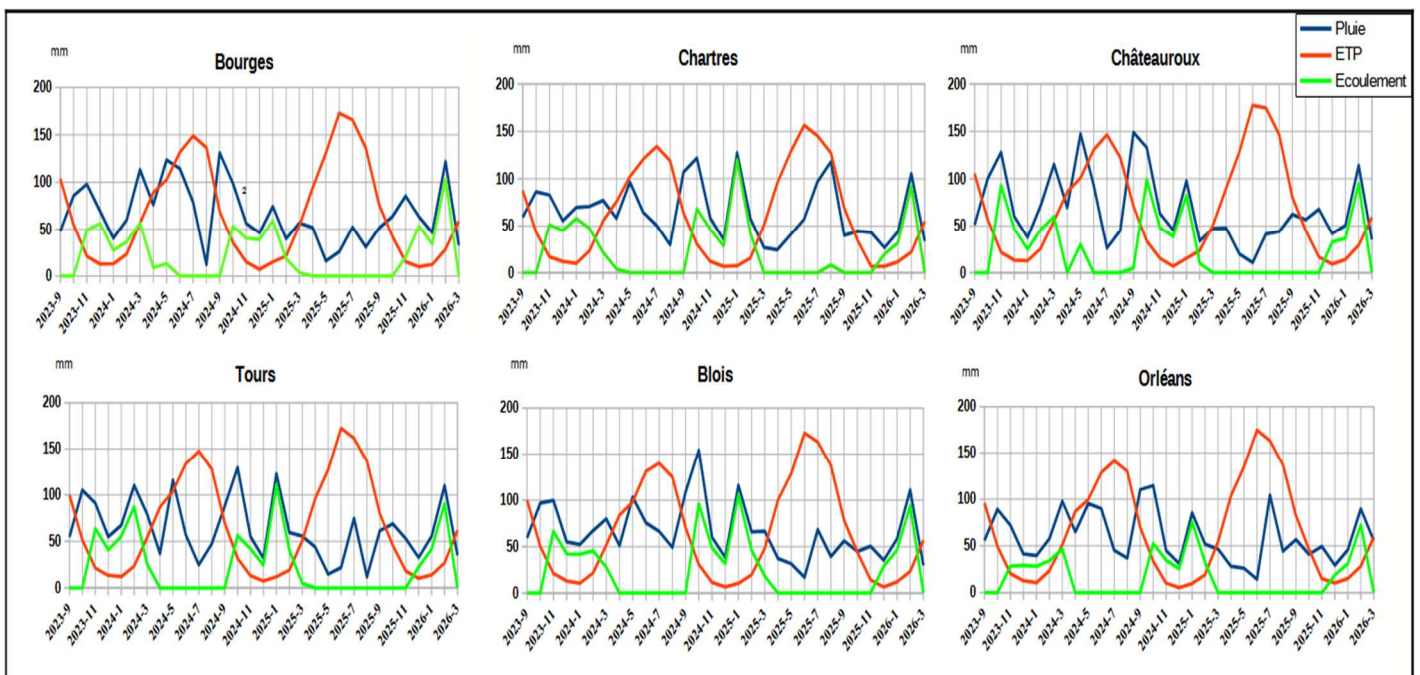
Pluies efficaces disponibles pour l'infiltration et évapotranspiration potentielle (ETP) en mars 2026.

Zone	Cumul mensuel mm	% normal	Cumul mm depuis septembre 2025	% normal cumulé depuis septembre 2025	Cumul ETP mm pour mars 2026
BOURGES (18)	0	-	211.3	119 %	58.6
CHARTRES (28)	0	-	143.7	110 %	55.3
CHÂTEAUDUN (28)	0	-	170.7	127 %	57.8
CHÂTEAUROUX-DÉOLS (36)	0	-	164.1	94 %	59.3
TOURS (37)	0	-	154.4	84 %	61.8
BLOIS (41)	0	-	168.9	107 %	56.6
ORLÉANS-BRICY (45)	0	-	122.2	85 %	59.5

Source : Météo France - mars 2026 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

La durée d'insolation en mars en raison des conditions anticycloniques dominantes est meilleure que la normale avec des excédents de 34 % à Châteauroux et jusqu'à 54 % à Tours. Les températures moyennes aux stations dépassent les normales de 1 à 2°C atteignant +2.1 à Choue (41) et +2,2 à Amboise (37). Avec ces conditions météorologiques, les cumulés d'ETP de mars 2026 sont tous au-delà des moyennes de saison avec des excédents qui dépassent la normale de 10 % à Orléans, Châteaudun ou Tours et qui atteignent +14 % à Chartres.

Cumul mensuel de pluie, d'ETP et d'écoulement 2023-2026 pour 6 stations régionales



Les valeurs comparées des pluies et de l'écoulement (volume disponible pour l'infiltration une fois les réserves superficielles et profondes du sol saturées) pour les années hydrologiques 2023-2026 montrent une contribution 2024/2025 précoce des pluies efficaces pour l'infiltration avec des valeurs d'intensité qui dépassent les maxima enregistrés les années précédentes. Les valeurs d'écoulement pour 2026 sont en retrait par rapport aux deux années précédentes malgré la contribution élevée de février 2026. Les valeurs nulles d'écoulement en mars 2026 semblent marquer la fin de la période de recharge météorologique des nappes pour cette année.

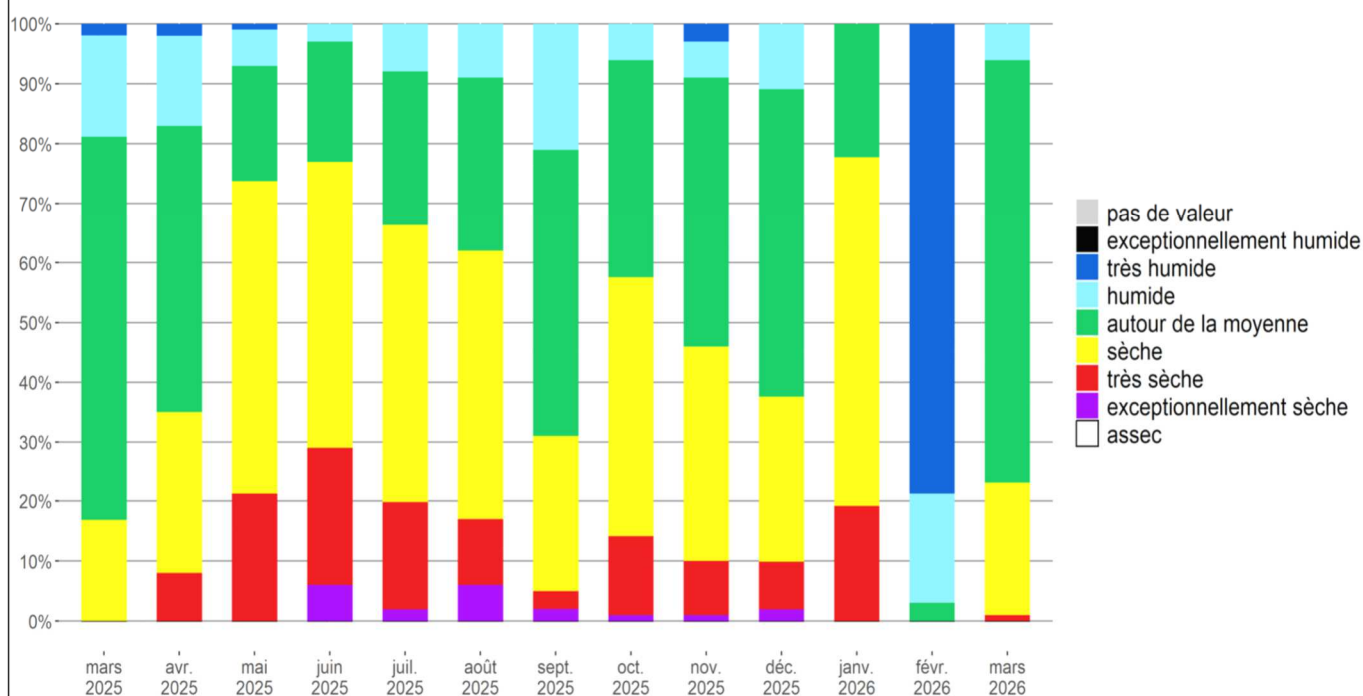
Les valeurs d'ETP sont en augmentation ce mois en lien avec la hausse des températures. Ils sont pour toutes les stations suivies supérieurs aux normales du mois et plus élevés que l'an passé pour la même période dans un rapport de 9 % (Chartres) à 22 % (Tours).

Débits des cours d'eau en région Centre-Val de Loire en mars 2026

Dans le contexte de décrue et de déficit pluviométrique étendus à la plus grande partie de la région, le débit des rivières en Centre-Val de Loire a chuté en mars. La plupart des stations (81 %) affichent aujourd'hui des écoulements sous la moyenne de saison, toutefois un peu plus des deux tiers enregistrent des débits qui restent proches de la normale. Près d'un quart des stations connaissent des débits moyens mensuels bas, c'est le cas de celles de l'amont du Cher, de la Creuse, de l'Indre, du Loir et de l'Eure. Quelques affluents des axes principaux maintiennent des débits élevés (les Mauves, la Vauvise, la Trégonce, l'Ouatier). La Loire et l'Allier présentent un écoulement déficitaire d'au moins 20 % avant leur confluence.

Les VCN3 (débits minima) pour la majorité des cours d'eau restent élevés pour la saison, soutenus par la situation hydrologique et hydrogéologique du mois dernier. Cependant les premières situations de sécheresse hydrologiques apparaissent à l'amont du Cher, de la Creuse, sur les affluents amont du Loir ainsi que sur l'Allier. Des situations très humides perdurent comme sur la Grande Sauldre, l'Ouatier ou les Mauves de Meung-sur-Loire.

Évolution de l'hydraulicité sur 13 mois



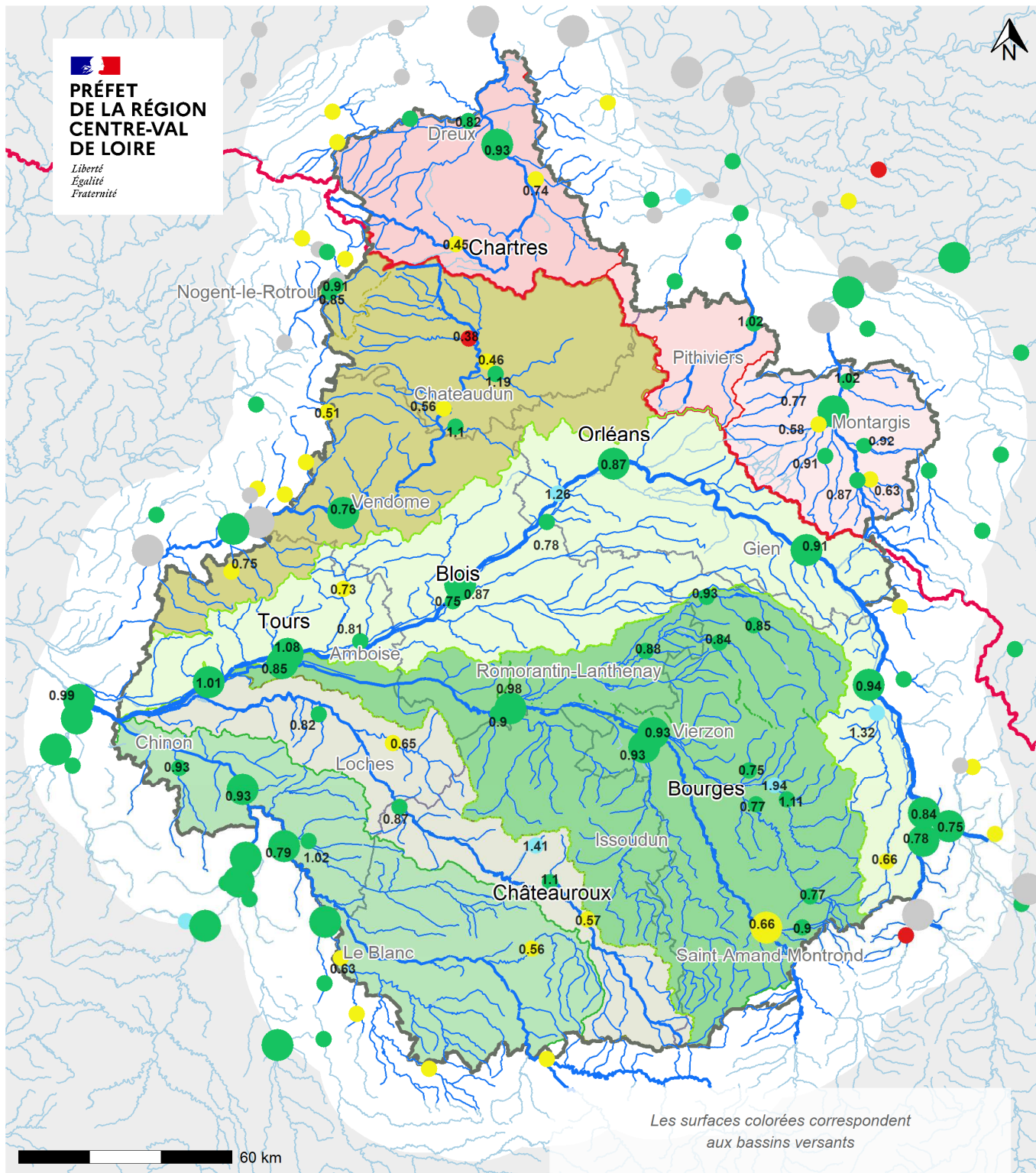
Source : Schapi - mars 2026 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

Toutes les stations suivies disposent, ce mois, des mesures de débits moyens mensuels et des débits minima sur 3 jours. Après un mois de février très humide, en mars, le contexte de décrue et le déficit pluviométrique quasi général à la région Centre-Val de Loire ont entraîné la baisse de la majorité des débits des cours d'eau de la région à des niveaux moyens. Quarante-sept stations (70 %) enregistrent des débits de 0,75 à 1,25 fois la normale, mais 81 % des débits moyens mensuels des cours d'eau aux stations suivies se situent sous la normale de saison. Par ailleurs, 22 % des stations affichent une hydraulicité déficitaire par rapport à la normale de -25 % à -60 %, elles concernent notamment l'amont du Cher, de la Creuse, de l'Indre, du Loir et de l'Eure. Une seule station relève d'une hydraulicité qualifiée de très sèche, il s'agit de l'Ozanne à Trizay-lès-Bonneval avec un déficit qui s'élève à -62 %. Quatre stations enregistrent des débits qui dépassent la normale d'au moins 25 % et qui intéressent les Mauves à Meung, la Vauvise à Ste-Bouize, la Trégonce à Vineuil et l'Ouatier à Moulins-sur-Yèvre avec pour ce dernier une valeur d'hydraulicité qui approche deux fois la normale.

Les deux cartes qui suivent illustrent les débits des cours d'eau en mars 2026. Elles représentent, pour la première, l'hydraulicité, soit le rapport des débits du mois considéré à la moyenne interannuelle des débits de ce mois, et pour la seconde, la fréquence de retour des Q3J-N (VCN3), débits minimums sur trois jours consécutifs du mois concerné. La fréquence de retour renvoie à la probabilité qu'ont ces débits minimums de se reproduire chaque année pour le même mois.

Pour accéder à d'autres données hydrologiques veuillez cliquer sur le lien [Carte des hydraulicités](#)

Hydraulicité du mois de mars 2026

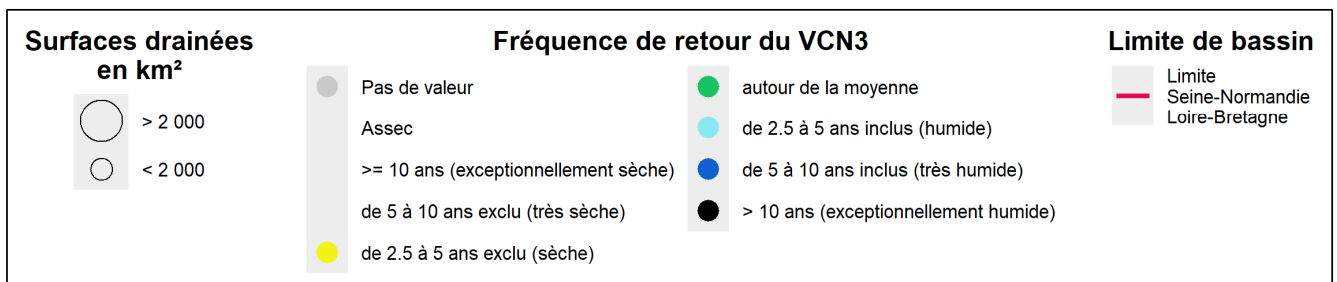
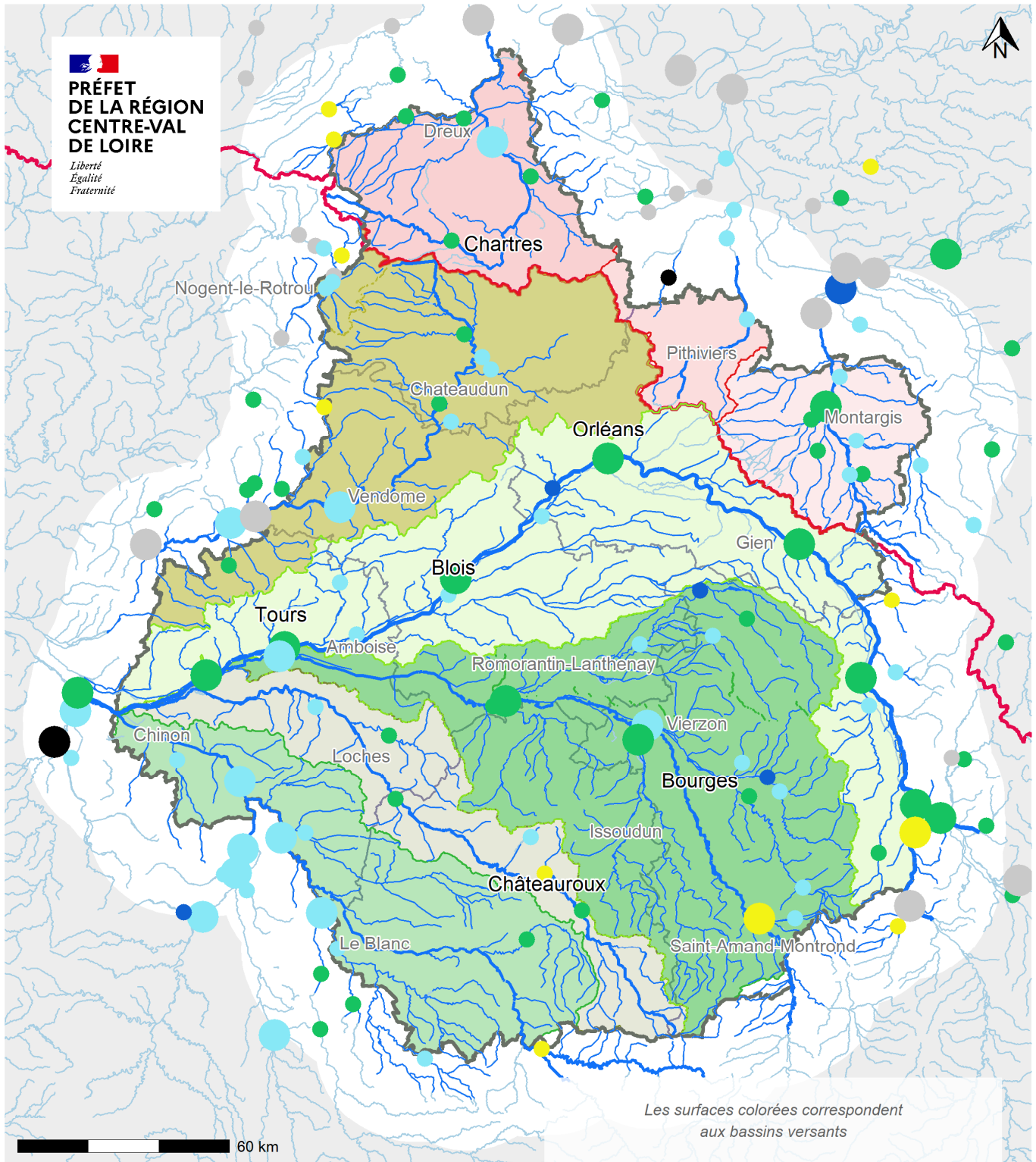


Surfaces drainées en km ²	Limite de bassin	Classes d'hydraulicité	
> 2 000	Limite Seine-Normandie	Pas de valeur	0.75-1.25 (autour de la moyenne)
< 2 000	Loire-Bretagne	Assec	1.25-2.0 (humide)
		0-0.2 (exceptionnellement sèche)	2.0-5.0 (très humide)
		0.2-0.4 (très sèche)	> 5.0 (exceptionnellement humide)
		0.4-0.75 (sèche)	

Sources : BDCarthage 2012, DREAL Centre-Val de Loire, SCHAPI - mars 2026 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

J

Fréquence de retour du VCN3 du mois de mars 2026



Sources : BDCarthage 2012, DREAL Centre-Val de Loire, SCHAPI - mars 2026 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

y

Versant Seine

Les valeurs d'hydraulicité dans les bassins du versant Seine sont majoritairement proches des normales, voire plus sèches. Elles varient de 0,45 fois à 1 fois la normale.

Les débits de minima renvoient à une situation normale dans le bassin de l'Essonne, tandis qu'elle est un peu plus sèche dans les bassins du Loing et de l'Eure.

Dans le bassin de l'Eure, le cours principal, à l'amont, à Ste-Luperce, affiche l'écoulement le plus éloigné par rapport à celui de saison (déficit de 55 %), tandis qu'à l'aval, à Charpont, il est proche de la moyenne (déficit de 8 %). Celui de son affluent, la Drouette, est inférieur de 26 % à la moyenne du mois. L'Avre enregistre une hydraulicité moyenne légèrement déficitaire de 18 %.

Les débits minima sont indicateurs de la situation plutôt sèche de l'Eure amont à Sainte-Luperce avec une fréquence biennale tandis qu'à l'aval, à Charpont, ils sont beaucoup plus humides, renvoyant à une situation quinquennale humide. Les minima de la Drouette caractérisent une situation humide de fréquence biennale. Quant à ceux de l'Avre, les débits indiquent une situation humide de fréquence entre la biennale et la triennale.

Dans le bassin du Loing, sur sa bordure occidentale, les affluents issus de la Beauce affichent des valeurs d'hydraulicité contrastées. La Bézonde à Pannes a la plus faible hydraulicité du bassin avec seulement 58% de la normale, tandis que le Puiseaux à St-Hilaire enregistre un écoulement légèrement déficitaire de 9 %.

Le Loing, à l'amont à Montbouy, enregistre une valeur d'hydraulicité inférieure à la normale de 13 %. À l'aval, à Chalette-sur-Loing, le déficit atteint 23 %. L'affluent de rive droite du Loing, l'Aveyron à La Chapelle, affiche le deuxième écoulement le plus faible (63 % de la moyenne) du bassin du Loing. Sur la même rive, l'hydraulicité de l'Ouanne à Gy-les-Nonains est un peu inférieure à la moyenne mensuelle avec un déficit de près de 8 %. Les débits moyens mensuels de la Cléry à Ferrières sont les seuls supérieurs à la moyenne, avec un surplus réduit qui atteint 2 %.

Les débits minima des affluents beaucerons renvoient à un état normal à humide équivalent et de même probabilité d'occurrence (entre la triennale et la quadriennale) pour l'Ouanne et le Loing amont. Les minima du Loing aval, de la Bézonde et de l'Aveyron renvoient à une situation sèche et de fréquence un peu supérieure à la biennale. Les débits minima de la Cléry, soulignent une situation humide de fréquence entre la quadriennale et la quinquennale.

Dans le bassin de l'Essonne, la valeur de l'hydraulicité à Boulancourt signale un écoulement qui est supérieur de 2 % à la normale de saison.

Les débits minimaux confirment l'état relativement humide du bassin de probabilité d'occurrence triennale.

L'axe Loire – Allier

Au Bec d'Allier, les apports respectifs de l'Allier à Cuffy et ceux de la Loire à Nevers valent environ les trois quarts de la normale de mars avec des déficits respectifs de 22 % et 25 %. À la sortie de la confluence Loire-Allier, à Givry, leurs apports conjugués sont déficitaires de 16 % par rapport aux valeurs de saison. À Gien le déficit enregistré est de 9 %.

Vers l'aval, les débits en Loire moyenne sont proches des moyennes, mais modérément déficitaires, notamment aux stations d'Orléans et de Blois (-13 %). Plus en aval, l'écoulement est normal à Langeais et Saumur ou supérieur comme à Tours (+8 %).

Les débits minima de l'Allier à Cuffy renvoient à un état sec de fréquence triennale et ceux de la Loire à Nevers à une situation de saison. Vers l'aval, l'écoulement de la Loire reste dans les valeurs de saison jusqu'à Gien. À Orléans, les débits minimaux restent proches des normales mais avec une tendance sèche de fréquence biennale. Les débits minima à Blois se situent dans les moyennes de saison. À Tours, Langeais et Saumur, les débits minima sont un peu plus élevés et ils soulignent un état humide de probabilité d'occurrence biennale grâce aux apports des affluents.

Versant Loire (nord).

Sur le versant nord de la Loire, les valeurs d'hydraulicité sont plus basses que les valeurs de saison en dehors de celles des affluents beaucerons (Conie et Aigre) qui sont proches des normales du mois grâce aux apports de la nappe de Beauce. En ce qui concerne les affluents rive droite de la Loire, issus de la Beauce, la Cisse à Nazelles-Négron connaît des écoulements déficitaires de 19 % et pour la Brenne à Villedomer, de 27 %, tandis que ceux des Mauves à Meung-sur-Loire dépassent la normale du mois de 26 %.

Les débits minima varient de situations sèches triennales à humides d'ordre quadriennal. Les minima des petits affluents rive droite renvoient à la situation humide de fréquence d'ordre triennal pour la Cisse et la Brenne. Celle des

Mauves renvoie à une situation très humide de probabilité d'occurrence sexennale.

Dans le bassin de l'Huisne, les débits moyens mensuels de l'Huisne enregistrés à Nogent-le-Rotrou et de la Cloche à Margon se situent autour de la moyenne du mois avec un manque de 15 % pour la première et de 9 % pour la seconde.

Les débits minima de l'Huisne à Nogent-le-Rotrou et de la Cloche à Margon marquent une situation humide de fréquence entre la triennale et la quadriennale.

Dans le bassin du Loir, les écoulements des affluents beaucerons affichent des valeurs d'hydraulicité presque de saison avec un excédent de 10 % en ce qui concerne l'Aigre à Romilly, et de 20 % pour la Conie à Conie-Molitard. Les affluents rive droite de l'amont du Loir enregistrent des écoulements inférieurs aux normales. Ainsi, l'Ozanne à Trizay-lès-Bonneval arbore l'hydraulicité la plus faible du bassin avec un déficit d'écoulement à hauteur de 62 %, l'Yerre à St-Hilaire voit son déficit atteindre 44% et celui de la Brayre à Valennes s'élève à 49 %. La valeur d'hydraulicité du Loir à l'amont, à St-Maur vaut moins de la moitié de la normale (déficit de 54 %). À l'aval, le Loir à Villavard fait montre de débits moyens mensuels déficitaires de 24 %. En rive gauche, l'Escotais à Saint-Paterne-Racan affiche une hydraulicité en-deçà des valeurs moyennes de mars de 25 %.

Les débits minima de l'amont du bassin signalent la situation normale à tendance sèche, de l'Ozanne et de l'Yerre avec une fréquence biennale. Le Loir à St-Maur affiche une situation humide de fréquence presque triennale. À l'inverse, la Brayre à Valennes montre une situation sèche de fréquence triennale. Pour les affluents issus de la Beauce, ils témoignent de leur situation humide de probabilité d'occurrence autour de la quadriennale pour l'Aigre et la Conie. Vers l'aval, le Loir à Villavard connaît une situation humide de fréquence triennale tandis que les minima sont plus réduits en ce qui concerne l'Escotais signifiant une situation normale à tendance sèche et de probabilité d'occurrence biennale.

Versant Loire (sud)

Les valeurs d'hydraulicité des cours d'eau au sud de la Loire sont majoritairement dans les normales, sauf pour l'amont des bassins qui sont eux plutôt secs. Elles varient de 0,56 (la Bouzanne à Velles, affluent de la Creuse en rive droite) à 1,94 fois la normale (l'Ouatier à Moulins-sur-Yèvre, affluent de l'Yèvre). Les petits affluents de rive gauche de la Loire dans le Cher enregistrent des écoulements supérieurs à ceux de saison de 32 % pour la Vauvise à St Bouize. En ce qui concerne l'Aubois à Grossouvre, les débits affichent 34% de déficit. Ceux de l'Ardoux à Lailly-en-Val (45) et du Cosson à Chailles (41) voient leur déficit s'élever respectivement à 22 % et 25 % par rapport à la normale de mars.

Les débits minima traduisent des situations qui vont de sèches (le Cher à St-Amand-Montrond) à très humides (l'Ouatier). En ce qui concerne les petits affluents de rive gauche de la Loire, les débits minima soulignent la situation, normale de l'Aubois, humide et de probabilité d'occurrence quinquennale de la Vauvise. Ils révèlent l'état humide de l'Ardoux et du Cosson avec une fréquence proche de la triennale.

Dans le bassin du Cher, les valeurs d'hydraulicité du cours principal sont déficitaires de 34 % à St-Amand-Montrond. À l'aval elles sont plus proches des normales avec un déficit plus modéré de 7 % à Vierzon, 2 % à Selles-sur-Cher et enfin 15 % à Tours. Celle de La Marmande à Saint-Pierre-les-Etieux, affluent du Cher en tête de bassin pour la région, reste en-deçà de la normale de 10 %. L'Auron au Pondy, comme à Bourges affiche des valeurs d'écoulement inférieures à la normale de 23 %. L'hydraulicité de l'Yèvre à Savigny-en-Septaine dépasse la normale de 11 %. En ce qui concerne ses affluents, l'Ouatier à Moulins-sur-Yèvre enregistre l'hydraulicité la plus élevée du bassin qui vaut presque deux fois la normale (+94 %) et celle du Moulon à Bourges-Asnières est déficitaire (-25 %). Quant aux débits moyens mensuels de l'Arnon et de la Théols à Méreau, ils sont sous la normale (-7 %). L'hydraulicité du Fouzon à Meusnes est également déficitaire de 10 %.

Les débits minima du cours principal du Cher révèlent une situation sèche de fréquence quadriennale à St-Amand-Montrond, tandis qu'à Vierzon, Selles et Tours ils relèvent plutôt d'un état humide de fréquence d'ordre triennal. À l'amont du bassin, ceux de la Marmande et de l'Auron au Pondy soulignent une situation humide de fréquence entre la triennale et la quadriennale. À Bourges, les minima de l'Auron rappellent une situation normale à tendance humide de probabilité d'occurrence biennale. Les débits minimaux de l'Yèvre révèlent une situation humide de fréquence presque triennale comme pour le Moulon, par contre ils soulignent la situation très humide de l'Ouatier avec une fréquence décennale. Les débits minima de l'Arnon et de la Théols à Méreau sont significatifs d'une situation normale à tendance humide de probabilité d'occurrence entre la biennale et la triennale.

Dans le bassin de la Sauldre, les débits moyens mensuels sont homogènes et révèlent une situation proche de la

normale avec des déficits modérés, de -15 % pour la Nère à Aubigny, de -16 % pour la Petite Sauldre à Ménétréol, de -7 % pour la Grande Sauldre à Brinon et de -12 % en ce qui concerne la Sauldre à Salbris.

Les valeurs des débits minima signalent la situation normale à tendance humide de la Nère de fréquence biennale et celle humide de la Petite Sauldre de probabilité d'occurrence entre la triennale et la quadriennale. En ce qui concerne la Grande Sauldre les minima révèlent une situation très humide de fréquence sexennale, ils sont un peu plus réduits pour la Sauldre signalant une situation humide de fréquence entre la triennale et la quadriennale.

Dans le bassin de l'Indre, les débits moyens mensuels sont normaux sauf à l'amont, à Ardenes où ils sont inférieurs de 43 %. Vers l'aval, en rive droite, l'hydraulicité de la Ringoire à Déols est excédentaire de 10 % par rapport à la normale et la Trégonce à Vineuil voit l'excédent atteindre 41%. À Genillé, l'écoulement de l'Indrois indique un manque de 35 %. À l'aval, les débits moyens mensuels de l'Indre à St-Cyran-du-Jambot sont inférieurs à la normale de 13 % et l'écoulement de l'Échandon à St Branchs est en-deçà de 18 %.

Les débits minima signalent la situation normale de fréquence biennale du cours principal, à tendance sèche à l'amont à Ardenes et à tendance humide à l'aval à St Cyran du Jambot. Les minima des affluents de la rive droite, de la Ringoire soulignent une situation à tendance sèche de fréquence quadriennale tandis que ceux de la Trégonce révèlent une situation humide de probabilité d'occurrence entre la quadriennale et la quinquennale. Pour l'Indrois, ils caractérisent une situation normale à tendance sèche de fréquence biennale. En ce qui concerne l'Échandon, ils relèvent d'une situation humide de fréquence entre la quadriennale et la quinquennale.

Dans le bassin de la Vienne, les valeurs d'hydraulicité, à l'amont du bassin de la Creuse sont plus basses que la normale. Son affluent de rive droite, la Bouzanne à Velles, affiche un déficit d'écoulement de 44 %. Vers l'aval, l'hydraulicité de l'affluent de rive gauche, l'Anglin à Mérigny accuse un manque de 37 %. La Creuse à Leugny voit son écoulement diminué de 21 % par rapport aux valeurs de saison. Celui de la Vienne à Nouâtre approche la normale avec un déficit de 7 %. En rive droite de la Creuse, la Claise au Grand-Pressigny connaît une valeur d'hydraulicité de saison. Pour la Veude à Lémeré, affluent de rive gauche de la Vienne, l'hydraulicité de mars enregistre une valeur d'écoulement proche de la normale (-7 %).

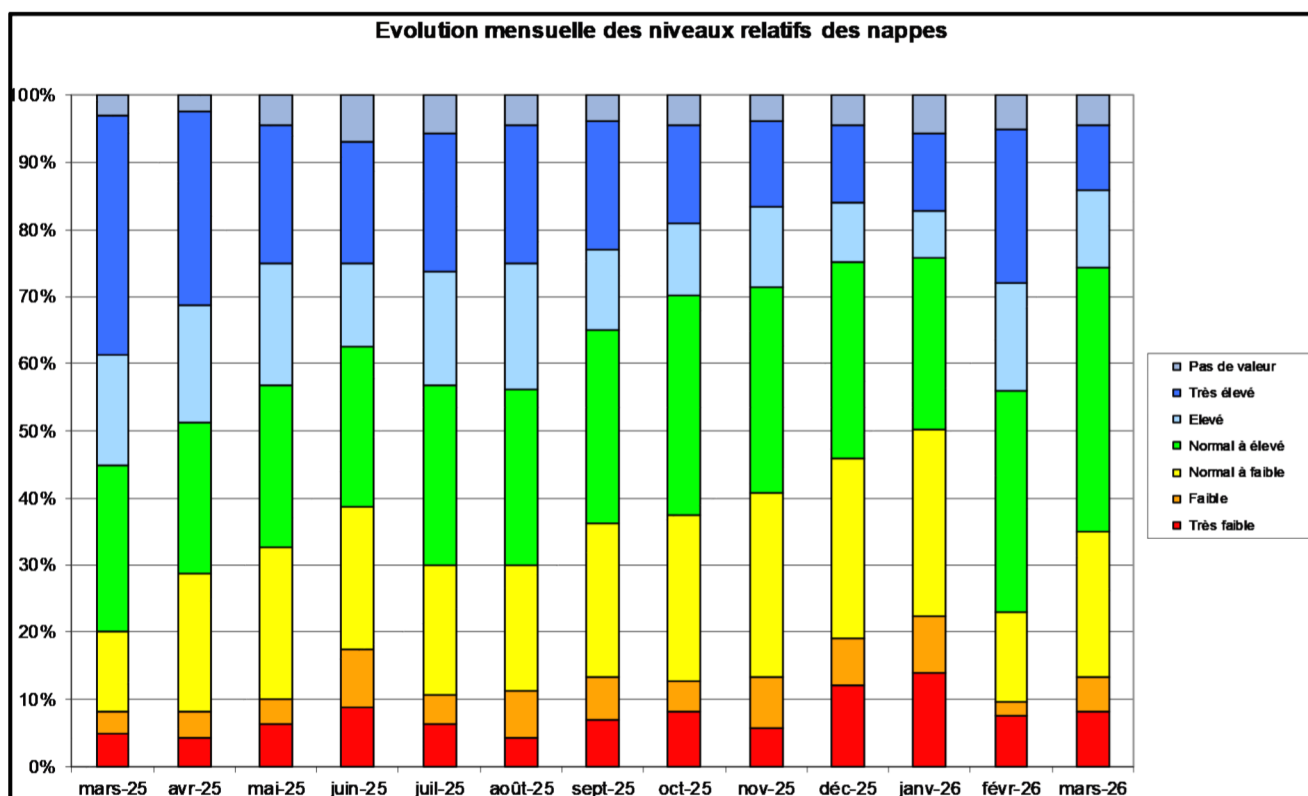
En ce qui concerne les débits minima, ils renvoient pour les affluents de l'amont de la Creuse à une situation normale pour la Bouzanne et à une situation humide de fréquence presque triennale pour l'Anglin. Pour le reste du bassin, la situation est humide, de fréquence entre la triennale et la quadriennale pour la Claise, triennale pour la Veude, tandis que les minima pour les cours principaux de la Creuse et de la Vienne renvoient à une probabilité d'occurrence presque triennale.

Situation des nappes en région Centre-Val de Loire

Début avril 2026

En mars, la vidange des nappes a commencé pour certaines d'entre elles. En effet, la majorité des ouvrages (53 %) affichent une baisse de leur cote contre 41 % qui sont haussiers et 5 % qui sont stables. Cet abaissement des niveaux intéresse principalement les stations du Jurassique (89 %), en lien avec les forts déficits pluviométriques de mars qui affectent les secteurs concernés, et, secondairement celles du Cénomaniens (53 %). Le nombre de stations avec un niveau de saison ou supérieur a diminué en comparaison du mois précédent et l'on en compte aujourd'hui environ 63 %. Les cotes moyennes à élevées impliquent 41 % des ouvrages et relèvent des nappes de la Craie, des Calcaires captifs de Beauce et du Jurassique. 21 stations affichent des niveaux sous la quinquennale sèche, soit 14 % des ouvrages. Elles concernent essentiellement la nappe du Cénomaniens. La situation reste favorable pour les nappes des Calcaires de Beauce, de la Craie et du Jurassique avec des niveaux de saison ou supérieurs pour une majorité des stations (respectivement 86 %, 78 % et 62 %). La situation de la nappe du Cénomaniens est la moins favorable avec 76 % des stations sous la moyenne de saison.

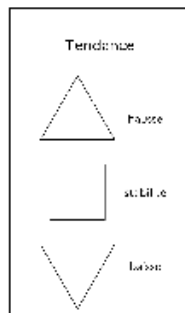
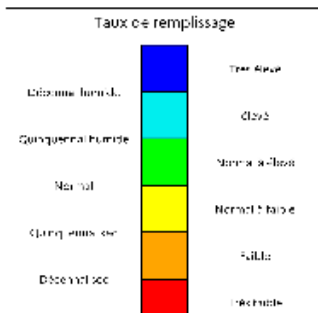
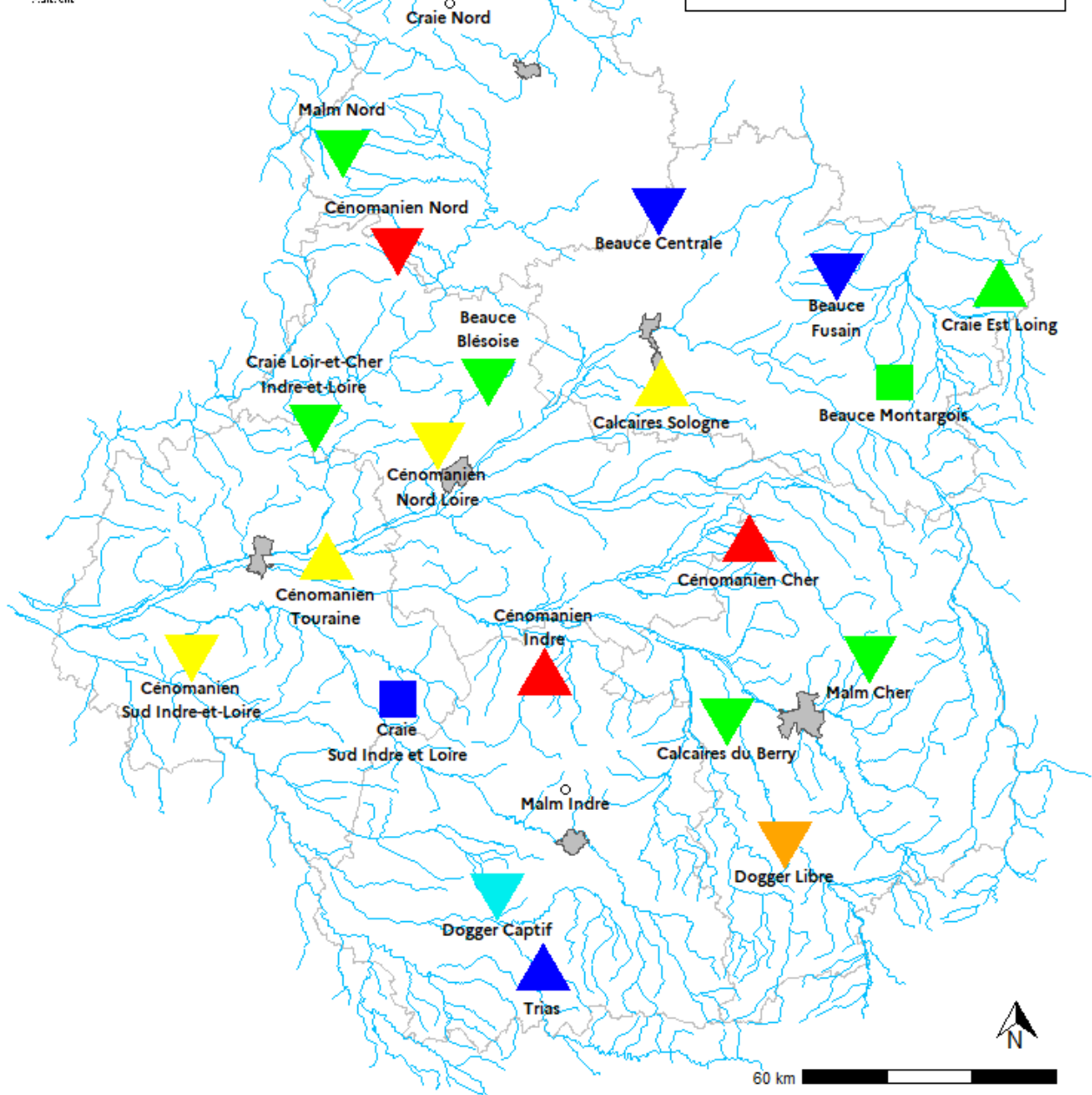
L'histogramme ci-dessous rend compte des évolutions de la répartition par classe des niveaux piézométriques au cours des treize derniers mois. Il reprend l'ensemble des données piézométriques du réseau régional disponibles à la date d'analyse, y compris celles des aquifères suivis en région Centre-Val de Loire mais non commentés dans le présent bulletin du fait d'un trop faible nombre de stations de mesure.



Les niveaux disponibles au 5 avril 2026 concernent 150 piézomètres sur un total de 157. Sept stations (Étrechy pour le Jurassique supérieur ; Saint-Aubin-le-Dépeint pour le Cénomaniens ; La Celle-Guénand, Magny et Mur-de-Sologne pour la Craie Séno-Turonienne ainsi que Gidy et Mérrouville pour les Calcaires de Beauce) sont écartées de l'analyse en raison de données manquantes ou non exploitables. En conséquence, deux indicateurs n'ont pu être renseignés (Craie Nord et Jurassique supérieur de l'Indre).

Nota : les données des stations du réseau piézométrique régional – descriptif des stations et des indicateurs, courbe d'évolution des niveaux, classe de niveau et tendance de la semaine en cours – sont disponibles sur le site Internet de la DREAL Centre-val de Loire à l'adresse suivante :

<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/>



Le niveau piézométrique des principaux aquifères de la région Centre-Val de Loire est exprimé à partir d'indicateurs (moyenne de niveaux piézométriques mesurés au droit d'un ensemble de stations représentatives d'un aquifère et d'un secteur géographique donné).

Le taux de remplissage est apprécié en comparant le niveau piézométrique calculé chaque mois à sa fréquence de retour puis exprimé par classes dans une gamme de valeurs allant d'un taux de remplissage très élevé à un taux de remplissage très faible.

Les fréquences de retour sont calculées sur la période de 1995-2024.

La tendance traduit l'évolution du niveau durant le mois précédant l'analyse.

Les modalités de calcul des indicateurs sont consultables en cliquant sur le lien suivant : [Modalités de calcul](#)
D'autres cartes de situation des nappes, actualisées chaque semaine, sont consultables en cliquant sur le lien suivant : [Situation hebdomadaire des nappes](#)

Nappe de Beauce

Début avril, 86 % des piézomètres de la nappe des Calcaires de Beauce présentent des niveaux de saison ou supérieurs.

La classe la plus représentée se rapporte aux stations dont les niveaux sont normaux à élevés c'est-à-dire entre la moyenne et la quinquennale humide. Elle regroupe 41 % des stations.

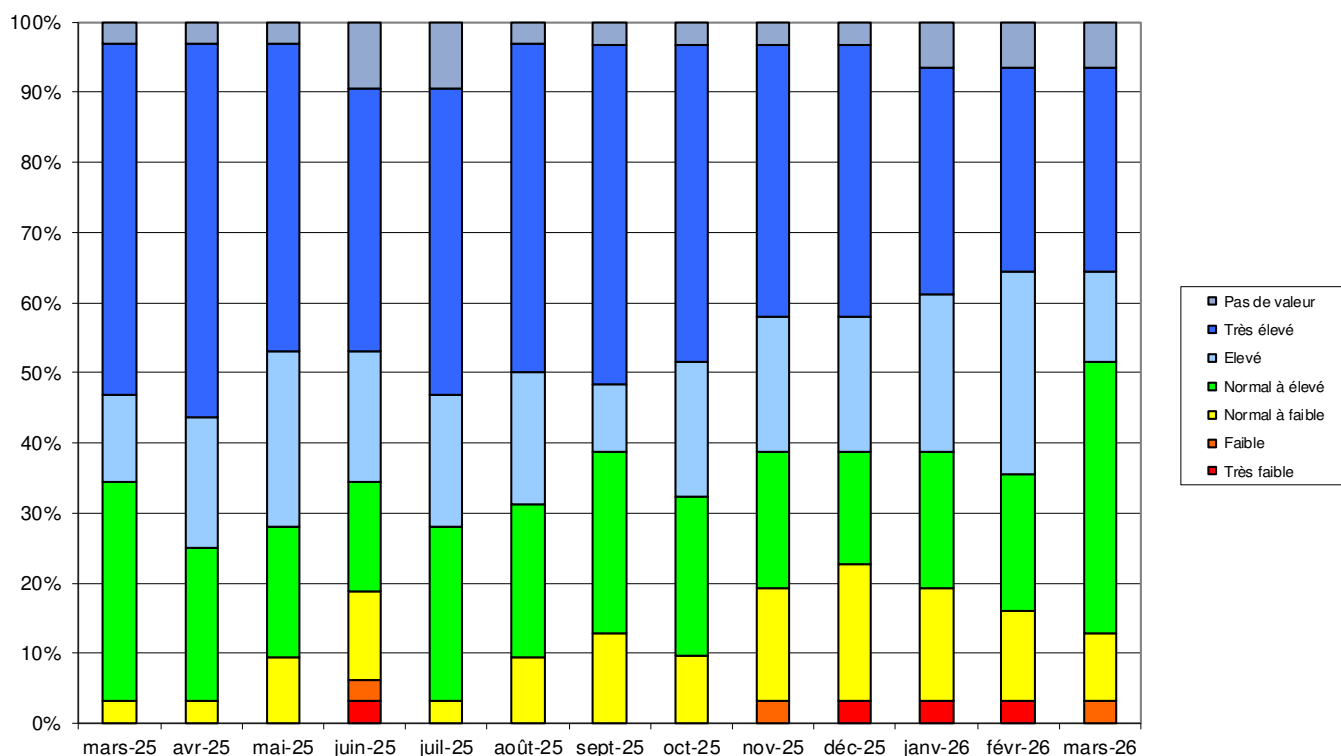


Au 5 avril, la répartition par classe est la suivante :

Localisation	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Nord de la Loire (nappe libre)	22	0	1	1	8	4	8
Sud de la Loire (nappe captive)	7	0	0	2	4	0	1

Avec DS : décennale sèche, QS : quinquennale sèche, QH : quinquennale humide et DH : décennale humide (cf. glossaire en fin de bulletin).

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques

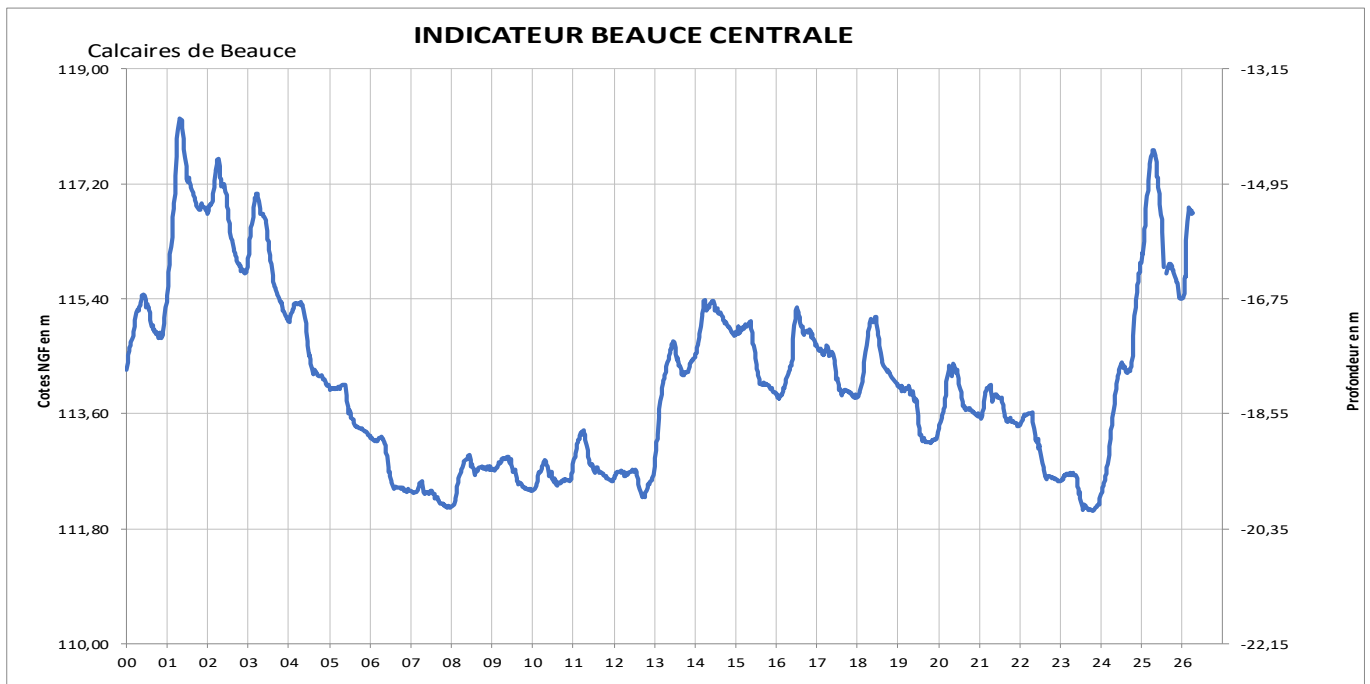


En mars, 62 % des stations suivant les Calcaires de Beauce affichent une progression des niveaux tandis que 3 % demeurent stables sur le mois. Le nombre des stations indiquant une baisse des niveaux correspond aujourd'hui à 34 %. En ce qui concerne spécifiquement la nappe captive de Beauce, toutes les stations indiquent des niveaux à la hausse. Sur cette partie de la nappe, 71 % des stations affichent des niveaux de saison ou supérieurs.

Concernant la nappe libre de Beauce, la moitié des stations sont à la hausse tandis que l'autre moitié est baissière, une seule station affiche une stabilité de niveau. Les niveaux élevés à très élevés représentent 55% des stations. Mulsans est la seule station à afficher pour le 4^{ème} mois consécutif un niveau très faible.

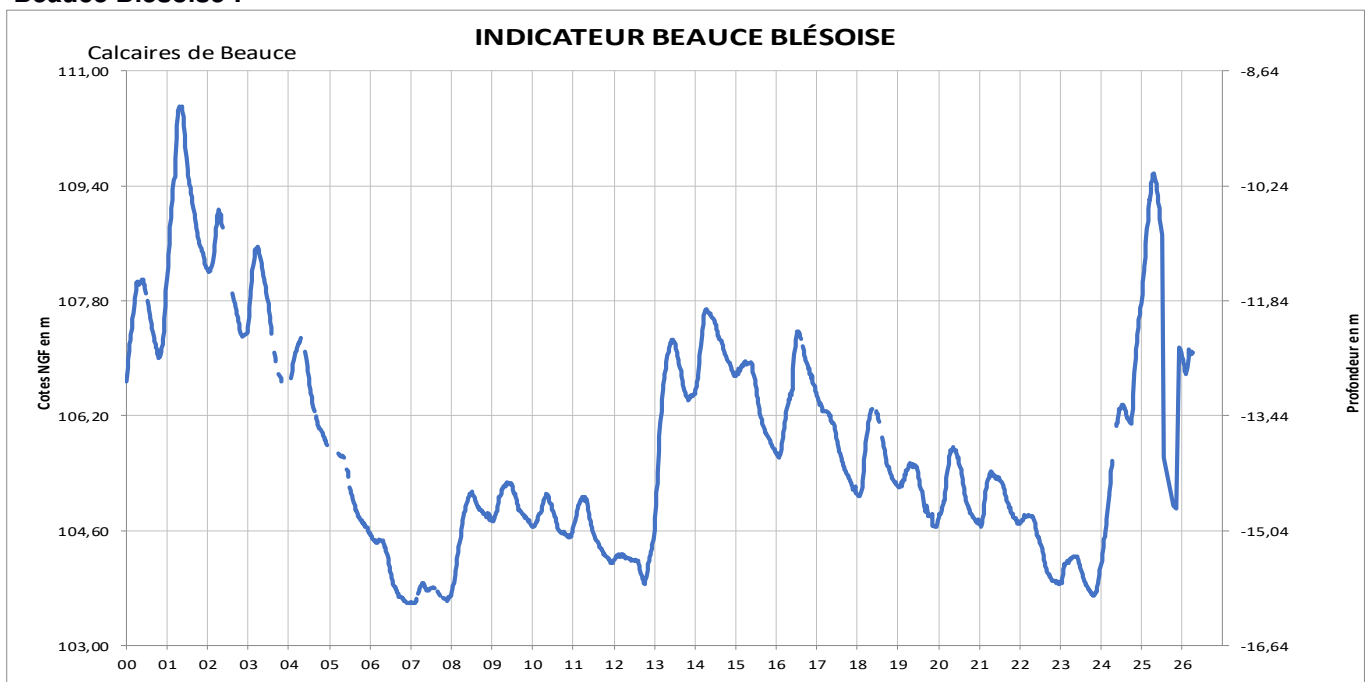
La situation de la nappe de Beauce est aujourd'hui un peu moins favorable que celle de l'an passé à même époque où le nombre de stations avec des niveaux a minima de saison était supérieur (97 % début avril 2025 contre 86 % aujourd'hui).

Au Nord de la Loire : la Beauce Centrale



L'indicateur de la Beauce centrale a décliné de manière régulière mais très faiblement au cours du mois de mars. Au 5 avril, la perte mensuelle atteint 0,08 m et sa cote se situe entre la décennale humide et le maximum de saison enregistré depuis 1995, ce qui signifie un niveau de nappe encore très élevé. Sa cote actuelle indique un niveau inférieur de 0,94 m, par rapport à celui atteint l'an passé à la même époque.

Beauce Blésoise :

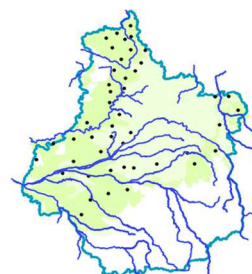


Le niveau de l'indicateur de la Beauce Blésoise a diminué jusqu'à mi-mars pour remonter en fin de deuxième décennie avant de décroître jusqu'à la fin du mois et s'orienter à la hausse début avril. Au bilan le niveau de l'indicateur enregistre une perte mensuelle de 0,04 m. Au 5 avril, le niveau se situe entre la moyenne et la quinquennale humide, soit un niveau normal à élevé. Il est inférieur de 2,41 m par rapport à celui de l'an passé à la même période.

Une information plus détaillée de la situation de la nappe de Beauce est disponible à partir du lien suivant : [carte de situation de la nappe des calcaires de Beauce](#)

Nappe de la Craie

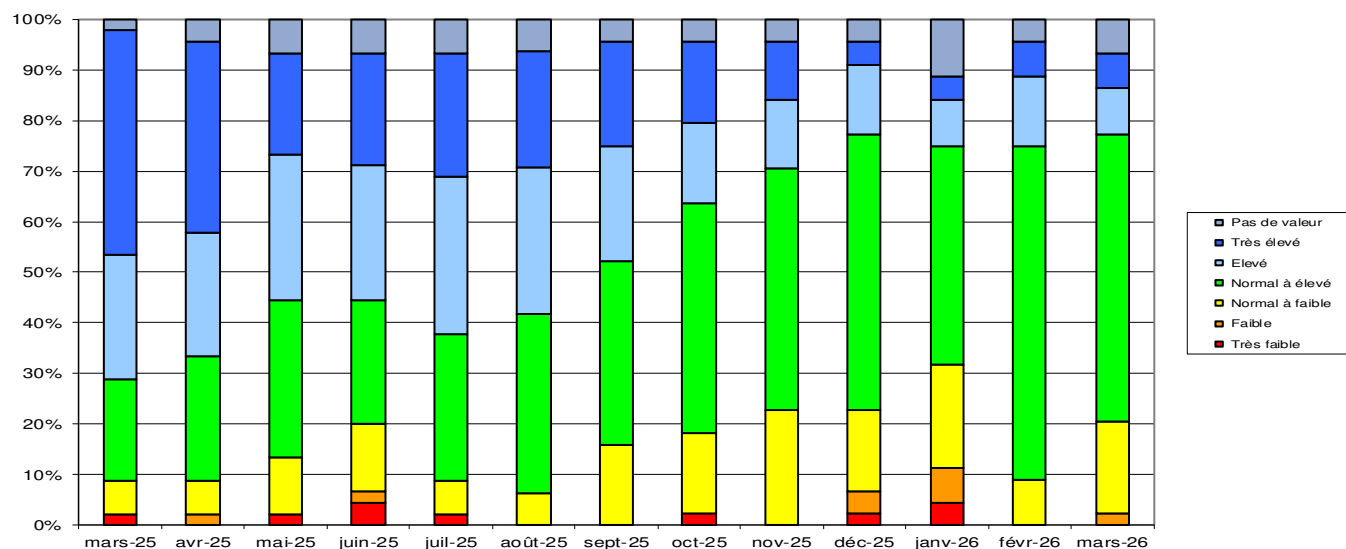
Au 5 avril, 78 % des piézomètres suivis de la nappe de la Craie affichent des niveaux supérieurs à la moyenne. La classe la plus fournie concerne les stations avec des cotes situées entre la moyenne et quinquennale humide, elle en regroupe 61 %.



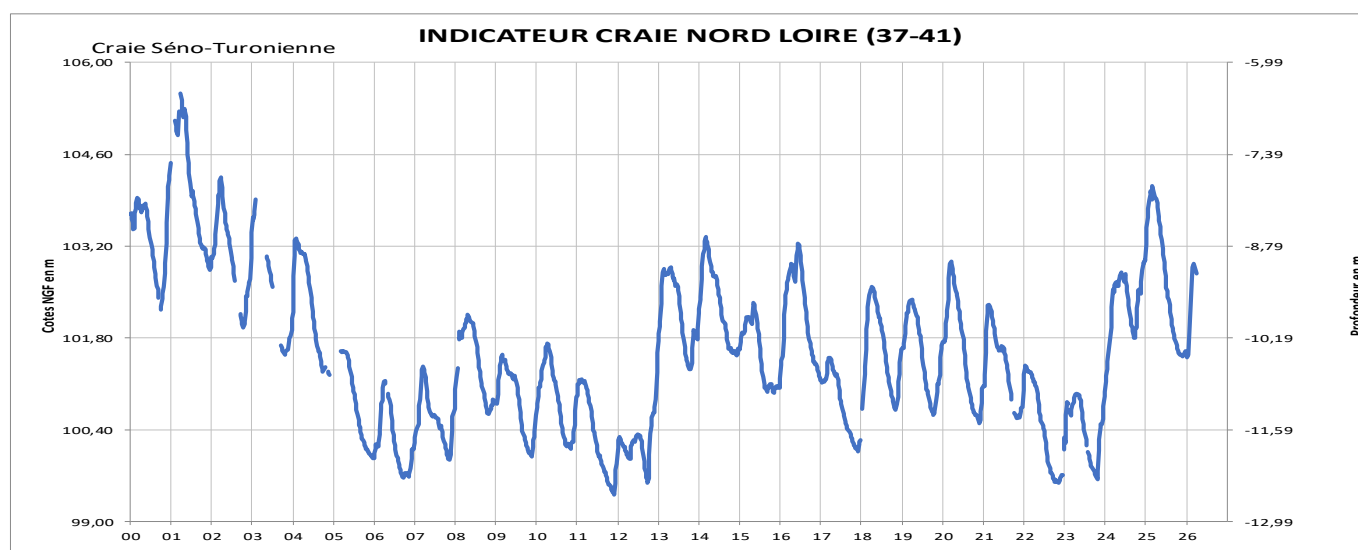
Début avril, la répartition par classe est la suivante :

	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Craie	41	0	1	8	25	4	3

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques



59 % des piézomètres enregistrent, ce mois, une hausse de leur cote contre 34 % qui affichent une baisse de celui-ci et 7 % qui sont stables. Les niveaux élevés à très élevés avec des cotes au-dessus de la quinquennale humide rassemblent 17 % des stations. 20 % des stations présentent des niveaux normaux à faibles, soit entre la quinquennale sèche et la moyenne du moment et 1 station affiche un niveau faible (Cour-sur-Loire - 41) La situation de la nappe de la Craie est moins favorable aujourd'hui qu'elle ne l'était l'année passée à la même époque avec une plus faible part d'ouvrages affichant des niveaux supérieurs à la quinquennale humide (17 % contre 70 %). Les niveaux restent cependant aujourd'hui très majoritairement normaux à élevés.

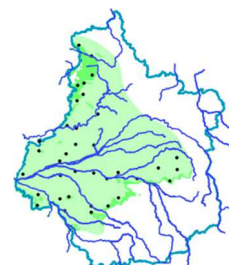


L'indicateur de la Craie de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher a progressé les deux premières décades de mars pour ensuite décroître jusqu'à début avril. Son niveau est positionné, au 5 avril, entre la moyenne de saison et la quinquennale humide dans la gamme des niveaux normaux à élevés pour la saison. Il accuse une perte mensuelle de 0,11 m. Sa cote est aujourd'hui inférieure de 1,14 m comparée à celle de l'an passé à la même période.

Une information plus détaillée est disponible à partir du lien suivant : [carte de situation de la nappe de la craie](#)

Nappe du Cénomanién

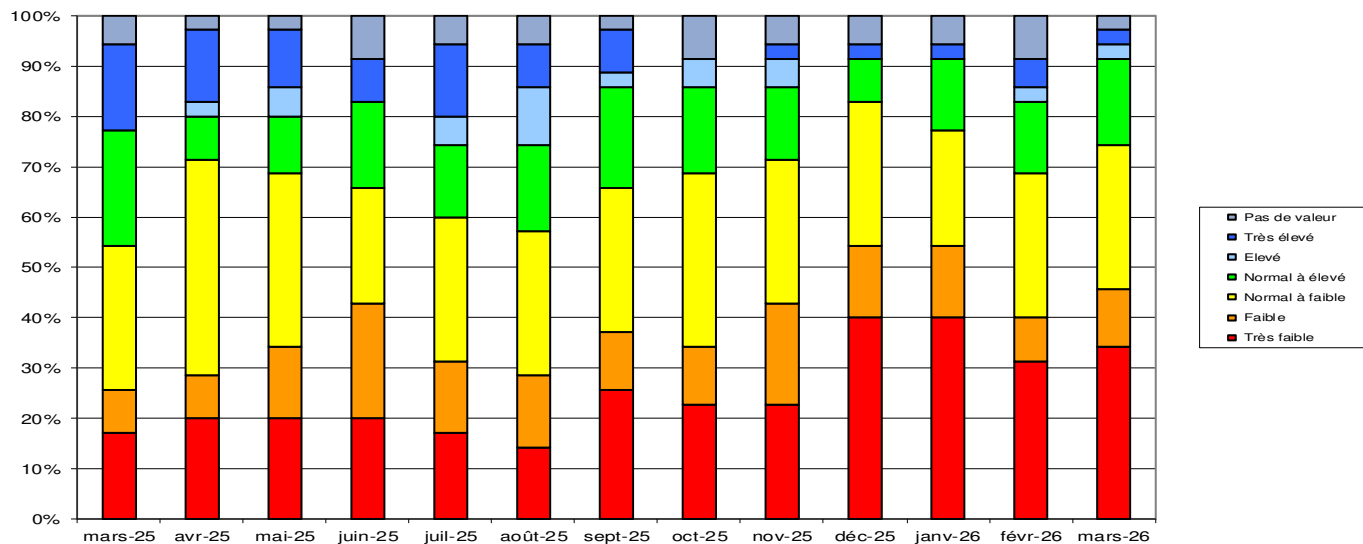
Début avril, 76 % des piézomètres de la nappe du Cénomanién voient leurs niveaux sous la normale du mois. La classe la plus fournie compte 35 % des stations. Elle concerne celles dont les niveaux se situent sous la décennale sèche de saison.



Au 5 avril, la répartition par classe est la suivante :

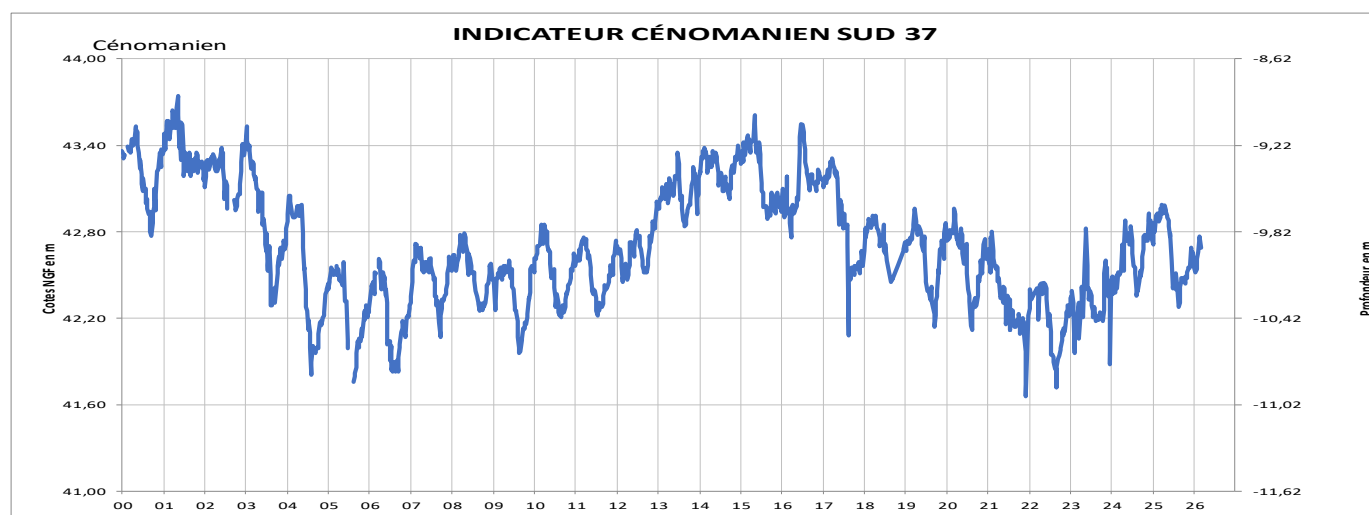
	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Cénomanién	34	12	4	10	6	1	1

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques



La baisse des niveaux du Cénomanién en mars est constatée pour la majorité des stations (53 %). 12 % affichent une stabilisation et 35 % des ouvrages enregistrent une hausse. Les niveaux sont faibles à très faibles pour près de 47 % des stations qui voient leur cote sous la quinquennale sèche tandis que seulement 24 % affichent des niveaux normaux à très élevés. L'état quantitatif de la nappe du Cénomanién est moins bon que celui de l'an passé à la même période avec une très large majorité de stations affichant des niveaux sous la normale.

Il est toutefois nécessaire de préciser que les données statistiques utilisées restent fortement influencées par les tendances historiques observées depuis le début du suivi, notamment, dans les secteurs où la nappe a d'abord été baissière avant de présenter une stabilisation des niveaux voire leur remontée au cours des dernières années et ceci également dans les quelques secteurs où elle continue d'être à la baisse. Une analyse sur une période plus courte donnerait vraisemblablement une vision plus favorable de la situation.



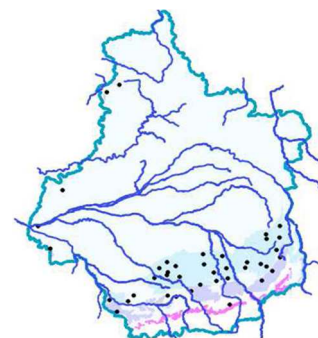
Le niveau de l'indicateur Cénomanién d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher a baissé jusqu'à la mi-mars avant de progresser en fin de deuxième décennie, puis de décroître jusqu'en fin de mois et se stabiliser début avril. Au 5 avril, il se positionne entre la moyenne et la quinquennale sèche de saison soit un niveau moyen à faible. Sa cote enregistre une baisse mensuelle de 0,1 m. Elle est aujourd'hui inférieure de 0,36 m à celle de l'an passé à la même date.

Un état détaillé de la situation est accessible via le lien suivant : [carte de situation de la nappe du cénomanién](#)

Nappes du Jurassique

D'un point de vue hydrogéologique, on distingue les nappes qui sont contenues dans les calcaires du Jurassique supérieur (ou Malm), du Jurassique moyen (ou Dogger) et enfin du Jurassique inférieur (Lias).

Les aquifères du Jurassique ont la particularité d'être peu capacitifs du fait de leurs caractéristiques physiques (porosité de fissure principalement) et d'être par conséquent **extrêmement sensibles aux variations climatiques avec des recharges et vidanges rapides**. Ces nappes dans leur partie libre sont très réactives et présentent des cycles annuels très marqués : leurs niveaux sont susceptibles de monter fortement en cas de fortes pluies ou a contrario peuvent se vidanger rapidement.

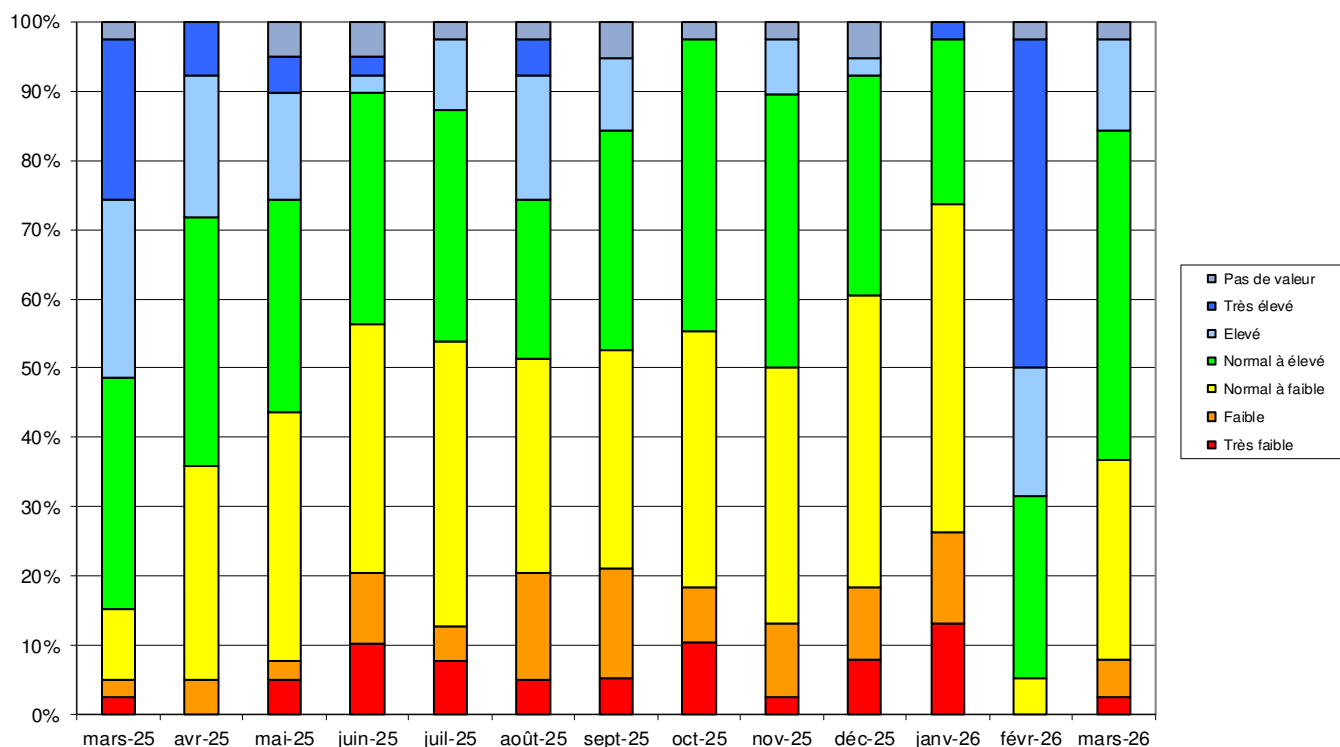


Au 5 avril, 52% des stations de la nappe du Jurassique supérieur et 77 % de celles du Jurassique moyen présentent des niveaux de saison ou supérieurs. Les classes les plus représentées pour le Jurassique supérieur sont celles qui entourent la moyenne, chacune de ces classes représentant 43 % des stations. Les stations avec un niveau moyen à élevé constituent quant à elles la classe la plus fournie pour la nappe du Jurassique moyen.

Début mars, la répartition par classe est la suivante :

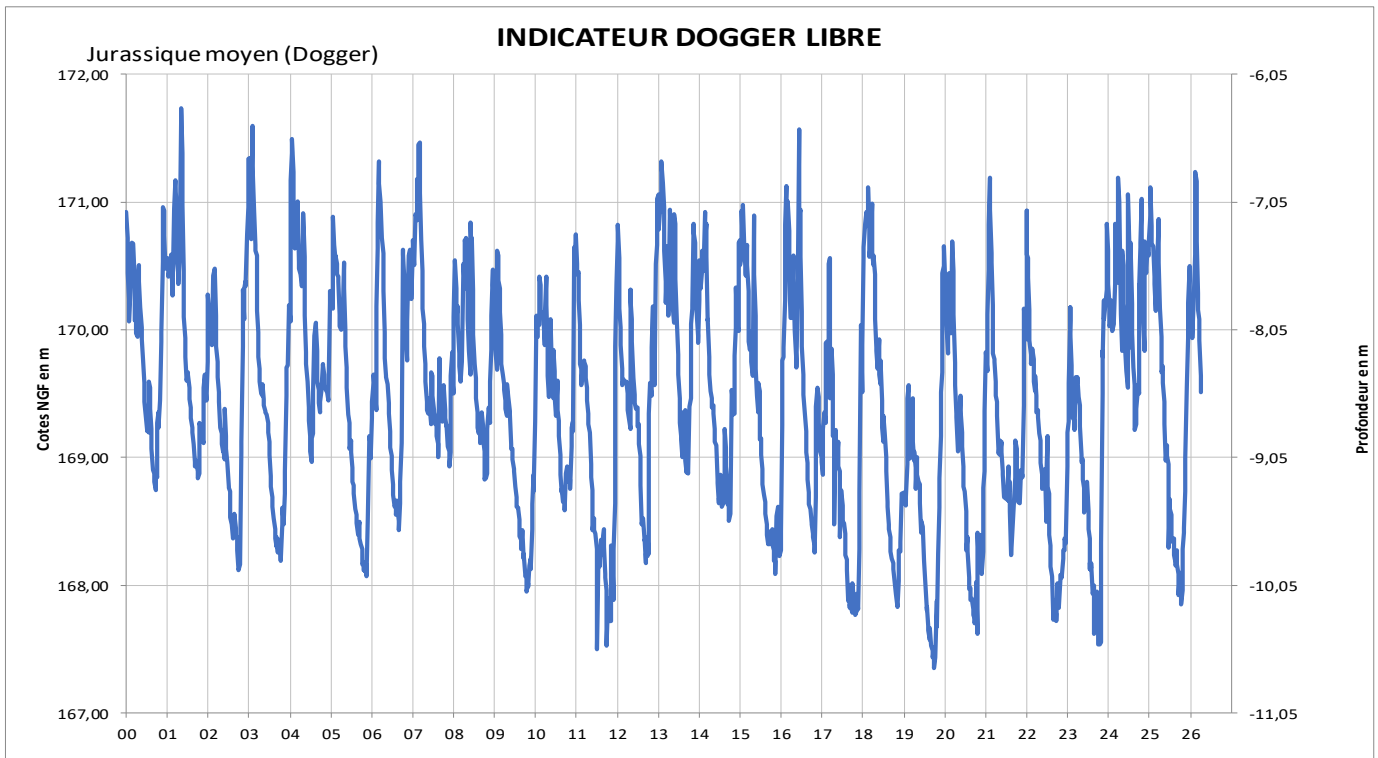
Aquifère	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Jurassique supérieur	23	1	0	10	10	2	0
Jurassique moyen	13	0	2	1	7	3	0

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques

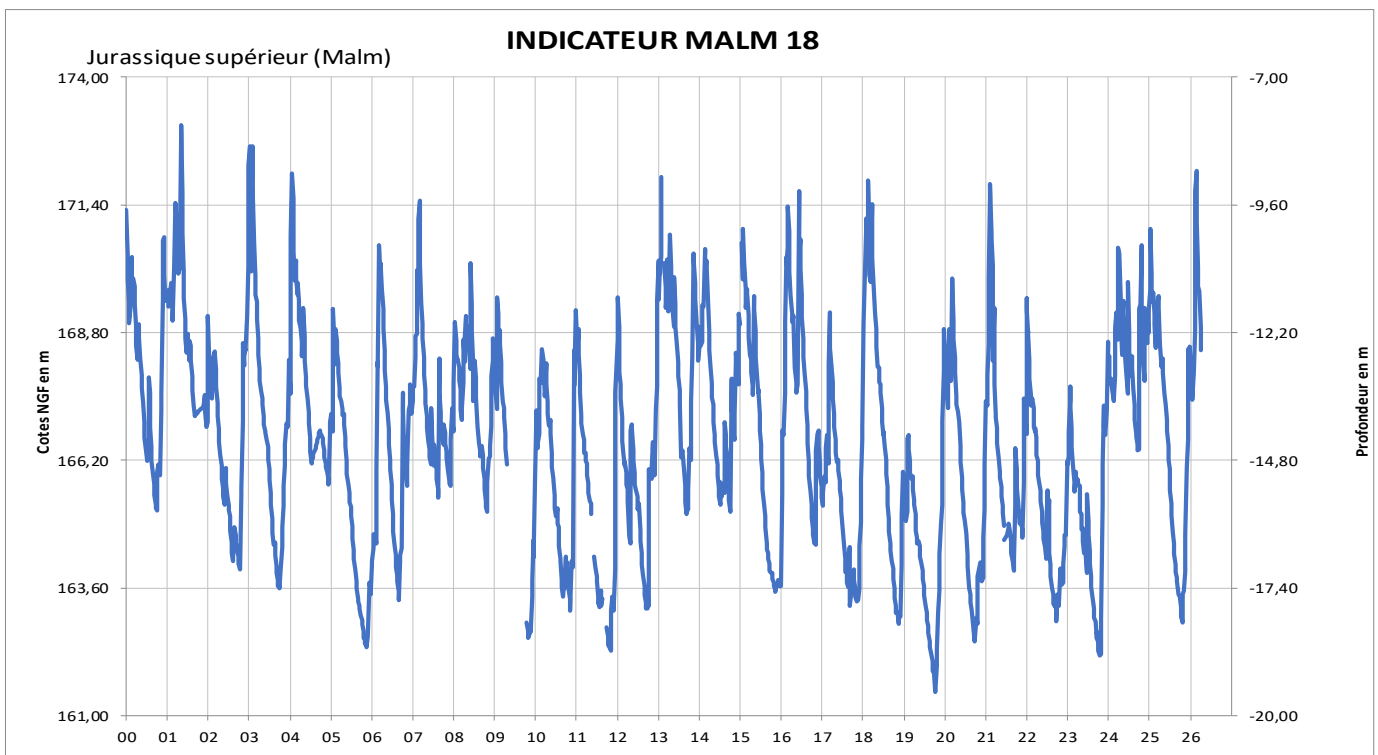


En mars, près de 89 % des ouvrages du Jurassique enregistrent une baisse de leur niveau (96 % de ceux du Jurassique supérieur et 85 % de ceux du Jurassique moyen) tandis que quatre stations sont orientées à la hausse (Fontgombault pour le Jurassique supérieur dans l'Indre, Saint-Hilaire-sur-Benaize et Ruffec-le-Château pour le Jurassique moyen dans l'Indre, Chatelet pour le Jurassique inférieur dans le Cher). C'est, au 5 avril, une large majorité des stations qui maintient des niveaux de saison ou supérieurs (62 %) et 8 % des ouvrages qui sont sous la quinquennale sèche. Cette forte proportion de niveaux à la baisse est à mettre en relation avec la faiblesse des pluies du mois de mars, notamment dans le Cher et l'Indre mais également sur l'ouest de l'Eure-et-Loir.

L'état de ces ressources en eau souterraine, très lié au contexte climatique du moment, est moins favorable que celui de l'an passé à la même période, avec une moindre proportion de niveaux élevés à très élevés.



Le niveau de l'indicateur du Jurassique moyen libre (Dogger libre) a diminué de manière continue jusqu'au 5 avril, date à laquelle il se positionne entre la moyenne et la quinquennale sèche, ce qui signale un niveau moyen à faible pour la saison. Le bilan mensuel indique que son niveau s'est abaissé de 1,18 m. Son niveau actuel est inférieur de 0,65 m à la cote atteinte l'an passé à la même époque.



L'indicateur du Jurassique Supérieur (Malm) du Cher a décliné tout au long du mois. Au 5 avril, il se positionne entre la moyenne et la quinquennale humide de saison, ce qui correspond à un niveau moyen à élevé pour la saison. Sa cote enregistre une perte mensuelle importante de 2,61 m. Son niveau actuel est inférieur de 0,12 m en comparaison de celui atteint l'année passée à la même période.

Une information plus détaillée sur les nappes du Jurassique est disponible à partir du lien suivant : [carte de situation de la nappe du jurassique](#)

Glossaire de quelques termes utilisés en hydrologie et hydrogéologie

- **R. U.** : réserve utile.
- **Le débit de base** d'un cours d'eau est le débit observé en dehors de l'influence des précipitations.
- **L'année hydrologique** est une période de 12 mois qui débute après le mois considéré comme celui des plus basses eaux pour un site hydrométrique donné. En France métropolitaine, cette année hydrologique débute au mois de septembre.
- **Étiage** : désigne la période des plus petits débits ou des plus petites hauteurs d'eau observés sur un cours d'eau au cours d'une année hydrologique moyenne.
- **Le VCN3** ou **Qm3J** est une indication du débit de base du cours d'eau. Il correspond à la plus faible moyenne des débits journaliers observés sur 3 jours consécutifs dans le mois hydrologique considéré.
- **L'hydraulicité** est le rapport du débit moyen d'un mois considéré à la moyenne des débits de ce même mois sur, a minima, les vingt dernières années. Une hydraulicité inférieure à 1 indique que le débit moyen du mois écoulé a été inférieur à la moyenne des débits de ce mois calculée sur la période de référence.
- **Le bassin versant** d'une rivière en un point donné est l'ensemble des zones dont l'écoulement parvient au point considéré et peut y être évalué en une station de mesure ; c'est une surface qui est couramment exprimée en km².
- **Les stations de jaugeage ou stations hydrométriques** servent à élaborer les données de débits. Elles sont situées sur certains cours d'eau et comportent différents dispositifs mécaniques et électroniques aptes à effectuer la mesure continue des hauteurs d'eau, le stockage des valeurs et la télétransmission éventuelle de ces données. Des mesures des débits instantanés y sont réalisées régulièrement à l'occasion de jaugeages réguliers afin d'établir les courbes de tarage du cours d'eau (tracé des courbes de relation hauteur-débit qui permettront le calcul des débits à partir de la chronique des hauteurs).
- **Aquifère** : formation géologique contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau mobilisable, constituée de roches perméables et capable de la restituer naturellement et/ou par exploitation.
On distingue : les **Aquifères à nappe libre** : l'aquifère reposant sur une couche très peu perméable est surmontée d'une zone non saturée en eau ; les **Aquifères captifs** (ou **nappe captive**) : dans une nappe captive, l'eau souterraine est confinée entre deux formations très peu perméables.
- Un **piézomètre** est un point d'accès à la nappe souterraine (puits ou forage) permettant un suivi de cette dernière par la mesure de son niveau dans l'ouvrage.
- Un **indicateur d'état des nappes** : c'est un piézomètre virtuel composé de plusieurs piézomètres réels dont le but est de caractériser de façon réaliste et synthétique le comportement d'une nappe sur une partie plus ou moins importante.
- **Méthode d'analyse retenue** : les niveaux des piézomètres et des indicateurs à la date de réalisation du bulletin de situation sont comparés aux valeurs statistiques calculées sur la période 1995 – 2024 (exemple : le niveau au 08/01/2023 est comparé à l'ensemble des valeurs disponibles pour un 8 janvier entre 1995 et 2024). Pour la majorité des piézomètres, le début du suivi coïncide avec la mise en place du réseau piézométrique régional entre 1993 et 1995.
- **Décennale sèche (DS)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau inférieur ou égal à celui-ci est d'une année sur dix.
- **Décennale humide (DH)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau supérieur ou égal à celui-ci est d'une année sur dix.
- **Quinquennale sèche (QS)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau inférieur ou égal à celui-ci est d'une année sur cinq.
- **Quinquennale humide (QH)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau supérieur ou égal à celui-ci est d'une année sur cinq.
- **Adjectifs de périodicité des périodes de retour** : deux ans biennal, bisannuel ; trois ans triennal, trisannuel ; quatre ans quadriennal ; cinq ans quinquennal , six ans sexennal ; sept ans septennal ; huit ans octennal ; neuf ans novennal ; dix ans décennal ; onze ans undécennal ; douze ans duodécennal ; quinze ans quindécennal ; vingt ans vicennal ; trente ans tricennal ou trentennal ; quarante ans quadragennal ; cinquante ans quinquagennal ou cinquanteennal ; soixante ans sexagennal ; soixante-dix ans septuagennal ; quatre-vingts ans octogennal ; quatre-vingt-dix ans nonagennal ; cent ans centennal, séculaire ; mille ans millennal.
- **Restriction des usages de l'eau - la situation de vigilance** indique que les débits des cours d'eau dans la zone d'alerte approchent de valeurs qui sont susceptibles de rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et des milieux naturels. Elles engagent chacun à réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables.
- **La situation d'alerte** indique que les débits des cours d'eau dans la zone considérée atteignent des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins de l'homme et du milieu. Des mesures de restriction et/ou d'interdiction des usages sont alors arrêtées par le préfet de département.
- **La situation d'alerte renforcée** est arrêtée dès lors que les débits des cours d'eau dans la zone considérée atteignent des valeurs telles que tous les usages non prioritaires et non essentiels doivent être réduits. Elle impose une restriction accrue des prélèvements dans les eaux de surface et souterraines.
- **La situation de crise** : les cours d'eau atteignent dans la zone d'alerte concernée un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants (mortalité). Seuls l'alimentation en eau potable, celle de la sécurité civile et sanitaire ainsi que le respect de la vie biologique sont assurés. Tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits.